



Note à l'attention du lecteur :

Pour naviguer plus aisément au sein du document, cliquez sur les liens hypertextes insérés dans les trois tableaux récapitulatifs de présentation de la formation (pages 8, 9 et 10). La combinaison « *Ctrl + Home* » vous ramène ici... Bonne lecture !

Département pédagogique

Profil d'enseignement

Bachelier A.E.S.I. orientation

Langues germaniques

Année académique 2020-2021

Haute École Charlemagne : nos Valeurs

Par l'engagement et la qualité du travail de ses équipes, la Haute École Charlemagne offre à chaque étudiant la possibilité de vivre et partager ses valeurs essentielles :

- **La démocratie** : la HECh forme ses étudiants au respect des libertés et droits fondamentaux de l'Homme, à l'exercice du libre arbitre, au développement de connaissances raisonnées et à l'exercice de l'esprit critique ;
- **L'ouverture** : la HECh accompagne ses étudiants pour qu'ils deviennent des citoyens libres et responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle ;
- **La démarche scientifique** : la HECh forme ses étudiants à la recherche de la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance ;
- **La neutralité** : la HECh accueille chaque étudiant sans discrimination, développe chez ceux-ci la liberté de conscience et de pensée, stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes ni les savoirs ;
- **L'émancipation sociale** : la HECh amène les étudiants à s'approprier progressivement des savoirs et à acquérir des compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Face aux inégalités sociales, elle soutient les plus défavorisés, les rend confiants en eux et conscients de leurs potentialités afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Elle leur permet de construire leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

Note liminaire

Actuellement de niveau 6 dans le Cadre Européen des Certifications, la formation initiale des enseignants vise l'acquisition de compétences et d'aptitudes au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive : acquisition de savoirs approfondis ; compréhension critique de théories et de principes ; développement du sens de l'innovation en vue de résoudre des problèmes complexes et imprévisibles ; gestion d'activités ou de projets professionnels complexes ; prise de responsabilités en matière de développement professionnel individuel et collectif. ¹

Par ailleurs, les objectifs de la formation initiale des enseignants sont en étroite corrélation avec, d'une part, les quatre missions prioritaires définies pour l'enseignement obligatoire et, d'autre part, avec les cinq axes stratégiques fixés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Les missions prioritaires de l'enseignement obligatoire sont orientées vers le développement personnel, social et culturel de chacun des élèves, dans le souci de construire une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures, tout en assurant à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale. ²

Les axes stratégiques du Pacte, quant à eux, redessinent les contours d'un métier où il revient entre autres aux enseignants d'enseigner les savoirs et compétences de la société du XXI^e siècle ; de favoriser le plaisir d'apprendre ; de développer autonomie et responsabilité face à l'évolution du système éducatif ; d'inscrire leur pratique professionnelle dans des dynamiques collectives ; de favoriser l'émancipation sociale, la mixité, l'école inclusive, contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement ; de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée au bien-être de l'enfant. ³

Ainsi, dans le respect des valeurs qui lui sont chères, la Haute École Charlemagne forme des enseignants capables de répondre à ce cahier des charges ambitieux et outillés pour contribuer au mieux à l'amélioration de tout le système éducatif.

Son projet éducatif s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation renforcée du lien entre la théorie et la pratique professionnelle ;
- une organisation de la formation en six axes : formation disciplinaire, formation à et par la communication, formation à et par la pratique, formation didactique et pédagogique, formation en sciences humaines et sociales, formation à et par la recherche.

Dans tous les cas, au terme de leur cursus, les enseignants auront acquis la maîtrise des concepts et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques leur permettant d'amener leurs futurs élèves à la maîtrise des référentiels de compétences d'application dans les niveaux d'enseignement concernés. ⁴

¹ Le Décret définissant la Formation Initiale des Enseignants (D. 07-02-2019 ; M.B. 05-03-2019) relève la formation à un niveau 7, qui fixe un niveau de spécialisation accru dans le domaine de la recherche et de la conscience critique. La mise en application de ce décret a été reportée à 2021-2022.

² Décret portant les livres 1 et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun du 3 mai 2019, article 1.4.1-1.

³ Pacte pour un enseignement d'excellence, Avis n°3 du Groupe central, 7 mars 2017.

⁴ Décret définissant la formation initiale des enseignants (D. 07-02-2019 / M.B. 05-03-2019) Art.8.

Référentiel de compétences de l'enseignant

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
- d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
- e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
- b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- b. S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
- f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Profil d'enseignement : Bachelier A.E.S.I. en Langues germaniques

Secteur : Sciences humaines et sociales

Niveau CFC : Bachelier professionnalisant, niveau 6

Président du jury : La Direction de Département

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Implantation : Les Rivageois, Liège

Secrétaire du jury : Madame Nathalie Seron

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation en vue de l'obtention du titre de Bachelier agrégé de l'enseignement secondaire inférieur en langues germaniques (anglais et néerlandais/allemand) a pour objectif de développer chez nos étudiants des savoirs, savoir-faire, attitudes et compétences indispensables à l'exercice de leur future profession sur les plans linguistique, méthodologique, culturel et comportemental.

Outre le volet linguistique, la formation est enrichie d'activités d'intégration professionnelle durant lesquelles l'étudiant aura l'occasion, dès le début de son apprentissage et de manière progressive, de se sensibiliser et de se former aux diverses pratiques pédagogiques ainsi que de s'ouvrir à la culture des autres communautés du pays.

- a) **Séjour de 2 semaines en famille d'accueil en Allemagne, en Flandre ou aux Pays-Bas et en Angleterre**
Ce projet linguistique a lieu en début de cursus. Au-delà de la vie en famille d'accueil, les étudiants suivent, durant deux semaines, des cours dans des écoles secondaires locales et/ou aident les professeurs de français.
- b) **Voyage pédagogique de quatre jours dans une ville germanophone, néerlandophone ou anglophone**
Cette activité encadrée a pour objectifs d'apprendre aux étudiants, à organiser un voyage avec une classe, de renforcer l'esprit de section et de s'ouvrir à la culture des communautés dont ils étudient la langue.
- c) **Échange pédagogique et interculturel avec la Haute École Vives de Torhout (Bruges)**
Ce programme met les étudiants en situation de communication réelle et permet d'améliorer leurs connaissances civilisationnelles et leurs compétences langagières dans un cadre formatif et informel. Des rencontres virtuelles précèdent un échange de trois ou quatre jours avec hébergement en famille d'accueil.
- d) **Stage linguistique de deux semaines en Écosse**
Ce programme de placement des étudiants a été développé en partenariat avec l'East-Ayrshire Council, organe officiel qui nous a accordé son aval et supervise le choix des familles et des « académies » dans lesquelles nos étudiants vont séjourner. Toujours dans le même esprit d'ouverture, les étudiants sont également amenés à analyser et comparer les méthodes appliquées en Écosse.
- e) **Stage de 4 semaines dans l'autre communauté / en Allemagne (selon la langue étudiée)**
Les objectifs sont de se rendre compte des spécificités de l'enseignement des langues en Flandre ou en Allemagne via une réflexion sur sa propre langue maternelle, de prendre conscience de l'impact de l'utilisation de la langue-cible en classe, d'améliorer ses connaissances civilisationnelles et bien sûr, ses compétences langagières en langue-cible.

Les étudiants résident un mois en famille d'accueil, et sont pris en charge par des écoles où ils donnent cours de Français et Anglais Langue Etrangère à des élèves néerlandophones ou germanophones.

Quand on a enseigné sa propre langue maternelle comme langue étrangère, on ne donne plus cours de langue comme avant...

f) Activités d'animation pour écoles néerlandophones

Ces activités se déroulent sur demande et leurs objectifs varient en fonction des attentes. Elles concernent une ou plusieurs années d'apprentissage et constituent un moyen efficace de s'ouvrir à l'autre communauté dans un cadre formatif et informel.

g) Introduction à la méthode *Balingua* en primaire en allemand

Au cours de leurs activités de formation professionnelle (AFP), les étudiants ont l'opportunité de découvrir une méthode particulière d'enseignement de l'allemand à l'Ecole Communale primaire de Malmedy. Cette expérience leur permet d'enrichir leur bagage didactique et contribue à développer une approche critique des différentes méthodes d'enseignement qu'ils rencontrent tout au long de leur parcours indépendamment des langues étudiées.

CONDITIONS D'UNE BONNE PRÉPARATION AUX ÉTUDES ENVISAGÉES

Pour chacune des deux langues choisies, l'étudiant doit posséder, au départ, le « minimum essentiel » pour comprendre et s'exprimer correctement dans la langue. Sa prononciation doit être satisfaisante et il est fortement recommandé qu'il maîtrise les 4 compétences – écouter, parler, lire, écrire – ainsi que les structures grammaticales et le vocabulaire tels que définis dans les programmes de l'Enseignement Secondaire Supérieur. Un séjour préalable à l'étranger est conseillé.

DÉBOUCHÉS

Enseignant :

- dans les 2 premiers degrés de l'enseignement secondaire de transition (général, technique ou artistique) de tous les réseaux de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- dans les 4 années de l'enseignement de qualification (technique, artistique ou professionnel) de tous les réseaux de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- dans l'enseignement spécialisé ;
- dans l'enseignement de promotion sociale, PME, HR (horaire réduit), CEFA,... ;
- à l'étranger via certains organismes (AGCD, APEF, VOLENS) ;
- en cours privés ;
- débouchés spécifiques pour le régent en langues germaniques : « maître spécial en langues germaniques » dans l'enseignement primaire.

Bloc 1

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
AFP-1	10	Ateliers de formation professionnelle	120	Q1+Q2
ML-1	4	Maîtrise orale et écrite de la langue française	54	Q1+Q2
LgA-St [prér. LgA-2]	16	<i>Langue A et stages :</i> - Anglais (164h) - Stage pédagogique LgA (30h)	194	Q1+Q2
LgB-St [prér. LgB-2]	16	<i>Langue B et stages :</i> - Néerlandais ou Allemand (164h) - Stage pédagogique LgB (30h)	194	Q1+Q2
PGEN	2	Pédagogie générale	24	Q1
IDE	1	Identité de l'enseignant	12	Q1
PDEV-1	2	Psychologie du développement [A]	24	Q1
PHILO	2	Philosophie et histoire des religions [A]	24	Q1
DOENS	1	Dossier de l'enseignant	12	Q2
PAPP-1	2	Psychologie des apprentissages [A]	24	Q2
PREL	2	Psychologie de la relation et de la communication [A]	24	Q2
IR	1	Initiation à la recherche	14	Q2
ATDC	1	Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre [A]	14	Q2

Cette grille prévisionnelle de cours ne contient pas les activités optionnelles de la formation (comme les répétitions, les remédiations, les éventuelles activités d'aide à la réussite, etc.).

Légende-couleurs :

1^{er} quadrimestre

2^e quadrimestre

Corequis Bloc 2 : AFP-2 + ENFO-2

Corequis Bloc 3 : EPP + TFE

Bloc 2

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
<u>AFP-2</u>	8	Ateliers de formation professionnelle	120	Q1+Q2
<u>Stages-2</u> [prér. Stages-3]	10	Stages pédagogiques (4 semaines)	120	Q1+Q2
<u>ML-2</u>	2	Maîtrise orale et écrite de la langue française	24	Q1+Q2
<u>OEE</u>	2	Ouverture de l'école sur l'extérieur	15	Q1+Q2
<u>LgA-2</u> [prér. Stages-3 & prér. LgA-3]	10	<u>Anglais</u>	132	Q1+Q2
<u>LgB-2</u> [prér. Stages-3 & prér. LgB-3]	10	<u>Néerlandais</u> ou <u>Allemand</u>	132	Q1+Q2
<u>PAPP-2</u>	2	Psychologie des apprentissages	24	Q1
<u>EAPP</u>	2	Évaluation des apprentissages	24	Q1
<u>PDEV-2</u>	2	Psychologie du développement	24	Q1
<u>MÉTIC-2</u>	2	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	24	Q1
<u>GGEO</u>	2	Technique de gestion de groupes et expression orale	24	Q2
<u>DÉONTO</u>	1	Déontologie de la profession	14	Q2
<u>APDC</u>	1	Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre	14	Q2
<u>FLES</u>	1	Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »	10	Q2
<u>ENFO-2</u>	5	Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental	30	Q2

Bloc 3

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
<u>AFP-3</u>	3	Ateliers de formation professionnelle	60	Q1+Q2
<u>Stages-3</u>	17	Stages pédagogiques (10 semaines)	300	Q1+Q2
<u>DIFF</u>	2	Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie, détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation	24	Q1+Q2
<u>IAC</u>	2	Initiation aux arts et à la culture [A/B]	28	Q1+Q2
<u>LgA-3</u>	4	<u>Anglais</u>	70	Q1+Q2
<u>LgB-3</u>	4	<u>Néerlandais</u> ou <u>Allemand</u>	70	Q1+Q2
<u>TFE</u>	16	Travail de fin d'études (y compris l'initiation à la recherche en éducation : 12h - Q1)	(12)	Q1+Q2
<u>SOPOED</u>	2	Sociologie et politique de l'éducation [A]	24	Q1
<u>NEUTR</u>	1	Formation à la neutralité [A]	20	Q1
<u>ÉPIST</u>	1	Notions d'épistémologie des disciplines	14	Q1
<u>ENFO-3</u>	3	Enseignement d'une langue étrangère dans l'enseignement fondamental	52	Q1
<u>EPP</u>	1	Élaboration du projet professionnel	14	Q2
<u>COPE</u>	2	Étude critique des grands courants pédagogiques [A]	24	Q2
<u>MÉTIC-3</u>	2	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	24	Q2

Volume en Crédits : **10 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **AFP-1**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

marie.collet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement et la langue française dans les divers contextes liés à la profession

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

2. Respecter un cadre déontologique dans une perspective de responsabilité

- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- b. S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

1. Rédiger des travaux de préparation de moments d'enseignement du vocabulaire et de compréhension à la lecture ou à l'audition sérieux, complets et corrects, remis à temps, remaniés selon les feed-backs formatifs reçus et présentés sérieusement devant les condisciples ;
2. Rédiger une préparation pour une micro-leçon d'enseignement du vocabulaire et de compréhension à la lecture ou à l'audition (remaniée selon les feed-backs formatifs reçus) et gérer adéquatement ce moment d'enseignement dans une langue cible correcte devant les condisciples ;
3. Rédiger un rapport sur les pratiques hebdomadaires organisé selon les consignes : rédiger des préparations de leçons complètes et réaliser une analyse réflexive des moments d'enseignement ou d'observation.

Savoir-faire visés et impliqués dans ces compétences : observer, rédiger des préparations et des objectifs opérationnels en respectant les modèles donnés (et donc pouvoir identifier les étapes d'une leçon, utiliser la didactique du vocabulaire et de la compréhension à l'audition et à la lecture, utiliser le programme d'enseignement des langues germaniques au 1er degré du secondaire de la F.W.B., utiliser des manuels scolaires employés dans l'enseignement des langues germaniques ; se présenter devant une classe.

Attitudes visées et impliquées dans ces compétences : tester sa motivation par rapport au métier, adopter une attitude réflexive par rapport à sa pratique et réguler son action, sens des responsabilités vis-à-vis des maîtres de stage et des élèves, rigueur et organisation du travail, esprit critique, créativité, esprit d'initiative, collaboration, ...

CONTENU DE L'UE

Les AFP sont organisés selon 5 modules :

Module 1 : Observer et rédiger une préparation de leçon et des objectifs opérationnels.

Module 2 : Enseigner/faire apprendre du vocabulaire.

Module 3 : Planifier et gérer des compréhensions à l'audition et à la lecture.

Module 4 : Planifier, gérer, évaluer des micro-leçons d'enseignement du vocabulaire et de CA ou CL.

Module 5 : Planifier, gérer, évaluer des moments d'enseignement dans le cadre des pratiques hebdomadaires (ou observer et évaluer des moments d'enseignement).

Dans le cadre des stages et des pratiques hebdomadaires, il y aura des journées d'observation et de pratique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Programme d'enseignement des langues étrangères dans le secondaire inférieur de la F.W.B., syllabus de Pédagogie générale, divers manuels scolaires utilisés dans l'enseignement des langues germaniques

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AFP-1				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La note pour le travail annuel comprend :

- La présence aux AFP et le respect des consignes concernant les travaux à réaliser tout au long de l'année (travaux complets, sérieux, corrects, remis et/ou présentés en date et en heure) et le respect des attitudes professionnelles vis-à-vis des condisciples, des professeurs, des maîtres de stage et des écoles de stage ;
- La micro-leçon écrite (préparation rédigée selon les consignes et remaniée selon les conseils) et, surtout, orale (au besoin améliorée lors d'une seconde prestation) ;
- Le rapport des pratiques hebdomadaires organisé et rédigé selon les consignes.

Si la situation sanitaire l'exige et que la micro-leçon orale prévue au second quadrimestre ne peut se faire à l'école en présentiel, la micro-leçon orale consistera en une leçon vidéo qui sera envoyée aux professeurs.

Volume en Crédits : **4 ECTS**

 Acronyme / Numéro de l'UE : **ML-1**

 Secteur : Sciences humaines et sociales
 Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

 Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

 Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

 Français Autre (...)

 Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
 julie.hirt@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

La Maîtrise de la langue française participera à préparer les stages (MLO) et la rédaction des rapports de stage et travaux écrits auxquels devront se consacrer les étudiants (MLE) ; et ce, dans un esprit d'approche fonctionnelle et professionnalisante tant des modalités écrite qu'orale de la maîtrise de la langue. Par ailleurs, le cours disciplinaire en groupes-classes permettra de s'assurer de la bonne acquisition des bases nécessaires en matière d'expressions orale et écrite.

L'étudiant sera capable de :

- mettre en œuvre les règles de l'orthographe grammaticale et respecter les bases de l'orthographe d'usage ;
- justifier l'orthographe des mots d'un énoncé en se référant aux règles grammaticales ;
- rédiger des écrits de différents genres dans un style adapté ;
- utiliser un vocabulaire riche ;
- mettre en œuvre les règles de la ponctuation de base ;
- adopter un registre de langue correspondant à la situation de communication ;
- mettre en œuvre les techniques de la prise de parole en public (voix, respiration, posture, regard, gestes) ;
- utiliser un vocabulaire adéquat et mettre en œuvre les règles de la syntaxe orale ;
- structurer sa prise de parole en fonction de la situation de communication ;
- utiliser les ressources informatiques à sa disposition sur les plateformes Teams, Padlet et se former en autonomie lors des cours en EAD.

CONTENU DE L'UE

- Révision des principales règles d'orthographe grammaticale
- Vocabulaire
- Dictées
- Production d'écrits
- Maîtrise de la langue orale

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Braun, A. & Cabillau, J-F. (2007). *Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte*. Waterloo : Wolters-Plantyn.

Chartrand, S., Aubin, D., Blain, R., & Simard, C. (1999). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*. Montréal : Graficor (Chenelière Education).

Chartrand, S., Simard, C. & Sol, Ch. (2006). *Grammaire de base*. Bruxelles : De Boeck.

Dumortier, J-L., Dispy, M. & Van Beveren, J. (2013). *Savoirs langagiers. Glossaire visant à pourvoir d'un bagage de notions communes tous les enseignants de français de la Fédération Wallonie-Bruxelles*. Namur : Presses universitaires.

Perrier, J. & Chauvel, D. (2003). *La voix – 50 jeux pour expression vocale et corporelle*. Paris: Ed. Retz.

Le travail en E-Learning et l'enseignement à distance via Teams et Padlet seront complémentaires au syllabus.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-1	20 %			(20 %)	60 %	20 %	Report	60 %	20 %

Autres (à préciser) :

L'évaluation du Q1 consiste en une interrogation dispensatoire d'une partie de la matière qui pourra être représentée en Juin si la note est inférieure à 10/20.

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en la remise d'un travail écrit qui tiendra lieu d'examen.

Volume en Crédits : **16 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **LgA-St**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :
 Non Oui (**UE LgA-2**)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :
 Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (Anglais)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
esteban.vargas@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2) Respecter un cadre déontologique dans une perspective de responsabilité :

- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.

3) Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les institutions :

- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours d'anglais, l'étudiant sera capable de :

- Citer, reformuler, utiliser, analyser et synthétiser les points de grammaire vus de façon claire et structurée, tant à l'écrit qu'à l'oral.
- Définir, expliquer et utiliser les mots de vocabulaire de façon adéquate, tant à l'écrit qu'à l'oral.

- S'exprimer oralement sans erreur de prononciation majeure et de façon fluide ainsi que de comprendre la phonétique et de s'en servir à bon escient.
- Transcrire et analyser des documents audio authentiques.
- Résumer, expliquer, analyser et commenter des documents, par exemple de type littéraire, tant à l'écrit qu'à l'oral.
- Décrire, expliquer et commenter des aspects de la civilisation anglophone.
- Rédiger en adaptant le style et le registre.

Au terme des stages pédagogiques, l'étudiant sera capable de :

- Se familiariser avec le contexte scolaire à travers la fonction d'enseignant (et non plus de l'élève).
- Prendre conscience des différents aspects constituant la fonction enseignante et commencer le développement de sa propre identité enseignante.
- Rédiger des préparations de leçons observées en français et en langue cible.
- Observer et analyser des situations de classe : leçons, interactions, les relations de causes à effets entre mise en situation et réaction de l'élève, la méthodologie, la pédagogie, ...
- Écrire un rapport de stage dans la langue cible et raconter son expérience de stage linguistique.

CONTENU DE L'UE

Le cours d'anglais est construit comme suit :

- 1. Grammaire :** étude systématique de la grammaire en autonomie et pendant les cours, notamment à travers l'élaboration de synthèses
- 2. Vocabulaire :** enrichissement lexical en autonomie suivi d'une vérification et d'un approfondissement pendant les cours
- 3. Prononciation :** théorie et exercices sur la phonétique et la prononciation
- 4. Transcription :** travail au laboratoire de langues à partir de matériel authentique
- 5. Littérature :** lecture de romans et de textes littéraires anglophones en autonomie suivie d'une analyse pendant les cours
- 6. Talking points :** analyse, explication et discussion basées sur des documents authentiques
- 7. Civilisation :** étude de la civilisation anglophone
- 8. Writing skills :** développement des compétences rédactionnelles

Les stages pédagogiques se déroulent en deux grands temps distincts :

1. Stage de sensibilisation :

Durant une semaine, les étudiants observent 16 périodes d'enseignement des langues germaniques au secondaire inférieur, suivent leur maître de stage dans ses différentes activités et réalisent une interview de ce dernier. Ils prennent connaissance et analysent les textes cadres de l'école (projet d'établissement, ROI). Ils rédigent 3 préparations de leçons observées (dont 1 ou 2 d'anglais) et une analyse des pratiques observées selon une adaptation de la grille de Bocquillon. Ils doivent être particulièrement attentifs au respect des attitudes professionnelles vis-à-vis de l'école d'accueil, des maîtres de stage et des élèves.

2. Stage linguistique :

Durant deux semaines, les étudiants partent dans une famille et une école d'accueil, soit en Flandre ou aux Pays-Bas, soit en Allemagne. Ils séjournent obligatoirement dans leur famille d'accueil et se rendent à l'école de leur hôte afin principalement d'observer des cours de langue, d'histoire, de géographie, ... mais aussi, le cas échéant, d'assurer des activités d'assistantat. Pour préparer au mieux leur séjour, ils auront au préalable échangé des mails avec leur hôte, l'école d'accueil ou tout autre organisme concerné par le stage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Cours de pédagogie générale, d'identité enseignante et documents travaillés en AFP)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

ANGLAIS :

English Grammar In Use Fifth Edition With Answers, R. Murphy.

English Vocabulary In Use Pre-intermediate & Intermediate Fourth Edition, S. Redman.

What's What?, J.P. Steevens.

Ship Or Sheep?, A. Baker.

Britain For Learners Of English Second Edition, J. O'Driscoll.

STAGES :

Cours de pédagogie Générale, d'identité enseignante et documents travaillés en AFP.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
LgA-St			Partiel : 10 %	20 %	35 %	35 % (10 %)	Report	35 %	35 % (10 %)

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Anglais)

REMARQUES ÉVENTUELLES

1. Dans le cadre du cours d'anglais, toute absence à un travail noté non justifiée par un certificat médical dont la copie sera rendue au professeur sera susceptible d'être sanctionnée par une note de zéro pour ce travail.

2. Les stages et les rapports de stage, réalisés avec sérieux et dans le respect des consignes données, sont obligatoires et entrent dans la note du travail annuel. Les stages doivent impérativement être effectués dans le respect de la « Convention de stage » et de l'« Annexe à la convention de stage pour le stage d'observation, section Langues germaniques, 2020-2021 », documents précisant l'ensemble des droits et devoirs des stagiaires de la section Langues germaniques.

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, les examens écrits n'auront pas lieu et les examens oraux vaudront donc pour 80 % de la note finale.

Mesures particulières en lien avec la situation sanitaire covid-19 :

Pour cette année académique 2020-2021, les deux semaines de stage, tant en ce qui concerne celui de « *Sensibilisation au milieu professionnel* » que celui d'« *Observation participante* », peuvent faire l'objet de reports au calendrier académique (par exemple, lors de la semaine dite 'blanche' de janvier), avec l'autorisation formelle et explicite du Professeur responsable des stages. En outre, au niveau des consignes de prestation, et selon les circonstances, un addendum aux attentes relatives à la rédaction du rapport de stage (pour le premier et/ou le second quadrimestre), basé sur une adaptation du dispositif de terrain mis en place, pourrait être communiqué par la/le Référent(e) AFP-Stage de la Section.

Volume en Crédits : **16 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **LgB-St (Néerl.)**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (**UE LgB-2**)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (Néerlandais)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
nathalie.seron@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2) Respecter un cadre déontologique dans une perspective de responsabilité :

- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.

3) Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les institutions :

- b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours de néerlandais, vous serez capables de :

1. Grammaire : comprendre, analyser, appliquer, expliquer (en français) et justifier (en français) les principes de la syntaxe oralement et par écrit dans des situations de production ou de réception. Vous serez également capables d'utiliser la terminologie grammaticale néerlandaise

2. Orthographe : comprendre, analyser, appliquer, expliquer (en français) et justifier (en français) les principes des règles d'orthographe et de la prosodie

3. Audition :

- a) retranscrire de courts extraits (+/- 2 minutes) de journaux radio authentique belges néerlandophones sans faute qui nuit à la communication
- b) mettre en relation, appliquer et expliquer la grammaire utilisée dans ces extraits
- c) donner du sens à sa transcription en réfléchissant à son contenu
- d) comprendre un message oral authentique dans différents contextes (audio/vidéo)

4. Enrichissement lexical : comprendre et utiliser le vocabulaire à bon escient dans les activités proposées ainsi que les principes généraux de la morphologie lexicale, les expliquer et les appliquer dans des exercices ciblés et dans des productions personnelles orales et/ou écrites

5. Civilisation : faire un compte rendu réflexif oral et/ou écrit de son séjour linguistique obligatoire et le présenter

6. Textes : comprendre, analyser brièvement et résumer les textes proposés oralement et/ou par écrit ainsi que justifier la grammaire utilisée

7. Prononciation :

- a) prononcer sans équivoque les différents sons du néerlandais
- b) identifier et nommer les signes phonétiques de ces sons
- c) prononcer les assimilations sans hésitation en justifier l'usage
- d) placer correctement et justifier les accents toniques

8. Lecture : comprendre le sens général des romans choisis par lui, en résumer le contenu brièvement oralement et en faire une brève analyse

9. Explication de textes : répondre à des questions en langue-cible et synthétiser les idées générales oralement et/ou par écrit sans faute qui nuit à la communication

10. Animation : mobiliser ses acquis d'apprentissage linguistiques et pédagogiques lors de diverses animations (cette activité dépend de la demande extérieure et est formative)

Au terme des stages pédagogiques, l'étudiant sera capable de :

- 1) Se familiariser avec le contexte scolaire à travers la fonction d'enseignant (et non plus de l'élève) ;
- 2) Prendre conscience des différents aspects constituant la fonction enseignante et commencer le développement de sa propre identité enseignante ;
- 3) Rédiger des préparations de leçons observées en français et en langue cible ;
- 4) Observer et analyser des situations de classe : leçons, interactions, les relations de causes à effets entre mise en situation et réaction de l'élève, la méthodologie, la pédagogie, ;
- 5) Améliorer ses connaissances linguistiques et son aisance à l'oral ;
- 6) Acquérir des notions de culture (histoire, géographie, ...) du pays ou de la région visité(e) ;
- 7) S'adapter à la vie familiale et scolaire sur le lieu de stage ;
- 8) Écrire un rapport de stage dans la langue cible et raconter son expérience aux autres étudiants de la classe ;
- 9) Échanger des mails en langue cible avec sa famille d'accueil.

CONTENU DE L'UE

Le cours de néerlandais est constitué des points suivants :

1. Grammaire : révision systématique de la grammaire de base et exercices y afférents

2. Enrichissement lexical :

- a) apprentissage et maîtrise du vocabulaire tel que défini dans les champs lexicaux des 1er et 2è degrés de l'enseignement secondaire général (en autonomie – application et vérification aux cours)
- b) exercices ciblés d'apprentissage du vocabulaire contenu dans les différents supports de cours
- c) apprentissage en autonomie du vocabulaire nécessaire à la compréhension des documents authentiques vus en classe

3. Prononciation :

- a) exercices individuels et ciblés de prononciation au laboratoire de langue
- b) théorie et exercices sur les assimilations et l'accentuation
- c) mise en pratique des points a et b

4. Orthographe : révision des règles orthographiques de base

5. Explication de textes : explication de textes (nouvelles et/ou presse écrite) choisis en fonction des points 1 et 2 et exercices y afférents

6. Audition :

a) transcriptions pilotées d'extraits de journaux radio authentiques, explications et exercices y afférents au laboratoire de langue

b) transcriptions autocorrigées d'extraits de journaux radio via le cours sur la plateforme (en autonomie)

c) exercices de compréhension de messages oraux authentiques dans différents contextes (audio/vidéo)

d) écoute d'une nouvelle au format audio

7. Civilisation : activité d'expression et de réflexion autour du stage linguistique

8. Lecture : lecture en autonomie d'une sélection de romans ciblés et choisis par l'étudiant (800 pages)

9. Activités extra-muros : selon les demandes extérieures, animations pédagogiques diverses (formatif), excursion d'un jour dans une ville flamande, allemande ou anglaise...

Les stages pédagogiques se déroulent en deux grands temps distincts :

1. Stage de sensibilisation :

Durant une semaine, les étudiants observent 16 périodes d'enseignement des langues germaniques au secondaire inférieur, suivent leur maître de stage dans ses différentes activités et réalisent une interview de ce dernier. Ils prennent connaissance et analysent les textes cadres de l'école (projet d'établissement, ROI). Ils rédigent 3 préparations de leçons observées (dont 1 ou 2 de néerlandais) et une analyse des pratiques observées selon le triangle pédagogique de Houssaye. Ils doivent être particulièrement attentifs au respect des attitudes professionnelles vis-à-vis de l'école d'accueil, des maîtres de stage et des élèves.

2. Stage linguistique :

Durant deux semaines, les étudiants partent dans une famille et une école d'accueil, soit en Flandre soit aux Pays-Bas. Ils séjournent obligatoirement dans leur famille d'accueil et se rendent à l'école de leur hôte afin principalement d'observer des cours de langue, d'histoire, de géographie, ... mais aussi, le cas échéant, d'assurer des activités d'assistantat. Pour préparer au mieux leur séjour, ils auront au préalable échangé des mails avec leur hôte, l'école d'accueil ou tout autre organisme concerné par le stage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Cours de pédagogie générale, d'identité enseignante et documents travaillés en AFP.)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

NEERLANDAIS :

Lectures obligatoires/notes de cours:

Grammaire :

- HUITEMA R., Van Dale Grammatica Nederlands, Utrecht, Van Dale, 2011, 10^e oplage, 2019.

- HUITEMA R., Oefenboek Grammatica Nederlands, Utrecht, Van Dale, 2018, 2^e oplage, 2020.

Enrichissement lexical :

- SCHOENAERTS P. & VAN LOO H., Thematische woordenschat Nederlands voor anderstaligen, Amsterdam/Antwerpen, Intertaal, 2008, 11^e druk, 2020.

Prononciation et orthographe :

- MARTINI Y., Spelling, Uitspraak, Fonetiek, (syllabus), HeCh, 2013 + fichiers audio

Littérature :

- Liste de lecture (voir supports de cours/Teams)

E-Learning :

- plateforme MyHECh, Quizlet et Microsoft Teams

Lectures recommandées :

- HATIER D., La grammaire illustrée du néerlandais, Namur, Erasme, 2017. + exercices et corrigés

- STEEVENS J.P., Wat is dat?, Brugge, Die Keure, 2006.
- DOUTREWE S. & JANSSENS G., Hoe zeg ik het in de klas ?, Louvain-la-Neuve – Lier, Van In, 1999.
- TIMMERMANS B., Klink klaar. Uitspraak van het Nederlands voor Franstaligen, Leuven, Davidfonds, 2016.
- HILIGSMANN P. & RASIER L., Uitspraakleer Nederlands voor Franstaligen, Berchem, Plantyn, 2006.
- Magazines : Knack (abonnement actif), Humo etc.

Dictionnaires :

- Robert & Van Dale, (dictionnaire traductif)
- Groot Woordenboek der Nederlandse Taal, Van Dale
- <https://www.vandale.nl>
- <https://www.mijnwoordenboek.nl/>
- <https://woordenlijst.org/>
- <http://anw.inl.nl>

STAGES :

Cours de pédagogie générale, d'identité enseignante et documents travaillés en AFP.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (débats, jeux de rôles, etc.) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
LgB-St (Néerl.)			10 %	20 %	35 %	35 % (10 %)	Report	35 %	35 % (10 %)

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Néerlandais)

REMARQUES ÉVENTUELLES

1. La note de l'examen écrit de janvier sera intégrée à la note de celle de mai/juin à hauteur de 10%.
2. Les stages et les rapports de stage, réalisés avec sérieux et dans le respect des consignes données, sont obligatoires et entrent dans la note du travail annuel. Les stages doivent impérativement être effectués dans le respect de la « Convention de stage » et de l'« Annexe à la convention de stage pour le stage d'observation, section Langues germaniques, 2020-2021 », documents précisant l'ensemble des droits et devoirs des stagiaires de la section Langues germaniques.

Conformément à la circulaire de rentrée académique 2020-2021, un code couleur a été établi pour l'enseignement supérieur dans le cadre de la lutte contre le coronavirus. Les engagements pédagogiques ont été rédigés sur base du code « jaune ». En cas de passage en code "orange" ou "rouge", les examens prévus en présentiel seront organisés à distance via la plateforme Teams. L'examen oral sera réalisé sous forme de vidéoconférence et l'examen écrit se déroulera de façon synchrone.

Mesures particulières en lien avec la situation sanitaire covid-19 :

Pour cette année académique 2020-2021, les deux semaines de stage, tant en ce qui concerne celui de « *Sensibilisation au milieu professionnel* » que celui d'« *Observation participante* », peuvent faire l'objet de reports au calendrier académique (par exemple, lors de la semaine dite 'blanche' de janvier), avec l'autorisation formelle et explicite du Professeur responsable des stages. En outre, au niveau des consignes de prestation, et selon les circonstances, un addendum aux attentes relatives à la rédaction du rapport de stage (pour le premier et/ou le second quadrimestre), basé sur une adaptation du dispositif de terrain mis en place, pourrait être communiqué par la/le Référent(e) AFP-Stage de la Section.

Volume en Crédits : **16 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **LgB-St (All.)**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (**UE LgB-2**)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (Allemand)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
nathalie.seron@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2) Respecter un cadre déontologique dans une perspective de responsabilité :

- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.

3) Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les institutions :

- b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours d'allemand, l'étudiant sera capable de:

1. Grammaire – Orthographe : comprendre, expliquer et justifier (en français) ainsi qu'appliquer les règles grammaticales / orthographiques enseignées au cours dans le cadre d'exercices variés.

2. Enrichissement lexical : utiliser le vocabulaire étudié dans les activités proposées (traductions, exercices écrits et oraux, conversations, ...) de manière adéquate et spontanée.

3. Prononciation : connaître les particularités phonétiques de l'allemand, transcrire et prononcer correctement les différents sons de l'allemand ainsi que placer correctement l'accent tonique.

4. Audition:

a) retranscrire un extrait d'un journal radio allemand ou de tout autre document audio

b) donner du sens à sa transcription en réfléchissant à son contenu

c) maîtriser le vocabulaire rencontré dans les documents audio

5. Explication de textes :

a) comprendre, utiliser et expliquer le vocabulaire des textes à bon escient ; pouvoir expliquer la grammaire présente dans ces textes

b) lire des parties de textes lus de manière fluide

c) les résumer, analyser oralement / par écrit et formuler une opinion personnelle

6. Civilisation : assimiler et restituer les notions de culture abordées au cours

7. Littérature : analyser les œuvres lues en classe et à domicile (contexte historique, message, auteurs...) et en restituer le contenu

8. Activités extra-muros : mobiliser ses acquis d'apprentissage linguistiques et pédagogiques lors de diverses animations (cette activité dépend de la demande extérieure et est formative)

Au terme des stages pédagogiques, l'étudiant sera capable de :

1. Se familiariser avec le contexte scolaire à travers la fonction d'enseignant (et non plus de l'élève).

2. Prendre conscience des différents aspects constituant la fonction enseignante et commencer le développement de sa propre identité enseignante.

3. Rédiger des préparations de leçons observées en français et en langue cible

4. Observer et analyser des situations de classe : leçons, interactions, les relations de causes à effets entre mise en situation et réaction de l'élève, la méthodologie, la pédagogie,

5. Améliorer ses connaissances linguistiques et son aisance à l'oral ;

6. Acquérir des notions de culture (histoire, géographie, ...) du pays ou de la région visité(e) ;

7. S'adapter à la vie familiale et scolaire sur le lieu du stage linguistique ;

8. Écrire un rapport de stage dans la langue cible et raconter son expérience de stage linguistique ;

9. Échanger des mails en langue cible avec sa famille d'accueil.

CONTENU DE L'UE

Le cours d'allemand est constitué des points suivants :

1. Grammaire - Orthographe : révision systématique de la grammaire de base et multiples exercices écrits en classe et à domicile. Les nouvelles règles d'orthographe seront également étudiées.

2. Enrichissement lexical :

Travail du vocabulaire de la vie quotidienne (thèmes du programme des cours de langues de l'enseignement secondaire général inférieur): exercices écrits et oraux ; travail en autonomie.

3. Prononciation :

Étude du système phonétique allemand (accentuation, voyelles et consonnes, particularités phonétiques de début et de fin de mots); lecture et écriture phonétique de mots ; travail ciblé sur les difficultés de prononciation principales pour un apprenant francophone (accentuation; vokalisches r; reduzierte Endungen; Auslautverhärtung von -b, -d, -g, ...)

4. Audition:

Exercices de compréhension à l'audition en laboratoire de langues et en autonomie : écoutes ciblées et retranscriptions de documents audio authentiques avec des contenus variés, y compris l'actualité allemande et internationale.

5. Explication de textes :

Lecture de textes de thèmes divers (actualité, linguistique, civilisation, culture, histoire et géographie...) avec exploitation lexicale et grammaticale, résumé, analyse et formulation d'opinion.

6. Civilisation : activité d'expression et de réflexion autour du stage linguistique et notions de civilisation allemande et de géographie.

7. Littérature : Lecture et découverte de la littérature enfantine et de jeunesse

8. Activités extra-muros : selon les demandes extérieures, animations pédagogiques diverses (formatif), excursion d'un jour dans une ville flamande, allemande ou anglaise...

Les stages pédagogiques se déroulent en deux grands temps distincts :

1. Stage de sensibilisation :

Durant une semaine, les étudiants observent 16 périodes d'enseignement des langues germaniques au secondaire inférieur, suivent leur maître de stage dans ses différentes activités et réalisent une interview de ce dernier. Ils prennent connaissance et analysent les textes cadres de l'école (projet d'établissement, ROI). Ils rédigent 3 préparations de leçons observées (dont 1 ou 2 d'allemand) et une analyse des pratiques observées selon une adaptation de la grille de Bocquillon. Ils doivent être particulièrement attentifs au respect des attitudes professionnelles vis-à-vis de l'école d'accueil, des maîtres de stage et des élèves.

2. Stage linguistique :

Durant deux semaines, les étudiants effectuent un stage linguistique en Allemagne. Ils séjournent dans une famille d'accueil / dans un logement sur place et se rendent dans une école d'accueil afin principalement d'observer des cours de langue, d'histoire, de géographie, ... mais aussi, le cas échéant, d'assurer des activités d'assistantat. Pour préparer au mieux leur séjour, ils auront au préalable échangé des mails avec leur hôte, l'école d'accueil ou tout autre organisme concerné par le stage. A l'issue de ce stage, ils feront un compte-rendu réflexif écrit (selon les consignes données au préalable) et oral de leur stage linguistique. Ils doivent être particulièrement attentif au respect des règles de la vie en famille et des attitudes professionnelles vis-à-vis de l'école d'accueil, des maîtres de stage et des élèves.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Ouvrages divers communiqués en début d'année scolaire - Grammaires et livres d'exercices, Cours de pédagogie générale, d'identité enseignante et documents travaillés en AFP.)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

ALLEMAND :

Grammaire :

- *Guide de grammaire allemande*, Schumacher-Bouillon, De Boeck

- *La grammaire allemande par les exercices*, R. Bunk, Y. Debans, Casteilla

- *Übungsgrammatik für die Grundstufe, A2-B2*, F. Klammer/E. Heilmann, Verlag Liebaug-Dartmann

Dictionnaires :

- traductif : *Harrap's Universal Wörterbuch*, Hachette et Langenscheidt

- explicatif : *Wahrig Deutsches Wörterbuch*, Duden Universal Wörterbuch, Langenscheidt

- Pons (en ligne: <https://de.pons.com>)

Vocabulaire :

- *Großes Übungsbuch Deutsch*, Wortschatz, Hueber

Phonétique :

- *Phonetiktrainer A1-B1 Aussichten*, Klett

Magazine :

- Deutsch Perfekt

Internet :

- Deutsche Welle: <http://www.dw-world.de>

Radios, sites internet et TV germanophones

STAGES :

Cours de pédagogie générale, d'identité enseignante et documents travaillés en AFP.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (échanges dans la langue cible) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
LgB-St (All)		10 %		20 %	35 % (10 %)	35 %	Report	35 % (10 %)	35 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES

1. Toute absence à un test ou un exposé, non justifiée par un certificat médical dont la copie sera rendue au professeur, sera sanctionnée par une note de zéro pour ce test / cet exposé.

2. ÉVALUATION PERMANENTE : observation constante des progrès des étudiants, de leurs travaux écrits et oraux, de leur participation en classe et de leur étude à domicile; tests (planning et nombre en fonction du rythme des étudiants, au fur et à mesure de leur apprentissage, les dates pouvant être arrêtées d'un commun accord).

3. Les stages et les rapports de stage, réalisés avec sérieux et dans le respect des consignes données, sont obligatoires et entrent dans la note du travail annuel. Les stages doivent impérativement être effectués dans le respect de la « Convention de stage » et de l'« Annexe à la convention de stage pour le stage d'observation, section Langues germaniques, 2020-2021 », documents précisant l'ensemble des droits et devoirs des stagiaires de la section Langues germaniques.

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen oral via Teams, à la fois pour le partiel de janvier et pour l'examen de 1ère session de mai/juin, en ce qui concerne le cours d'allemand.

Mesures particulières en lien avec la situation sanitaire covid-19 :

Pour cette année académique 2020-2021, les deux semaines de stage, tant en ce qui concerne celui de « *Sensibilisation au milieu professionnel* » que celui d'« *Observation participante* », peuvent faire l'objet de reports au calendrier académique (par exemple, lors de la semaine dite 'blanche' de janvier), avec l'autorisation formelle et explicite du Professeur responsable des stages. En outre, au niveau des consignes de prestation, et selon les circonstances, un addendum aux attentes relatives à la rédaction du rapport de stage (pour le premier et/ou le second quadrimestre), basé sur une adaptation du dispositif de terrain mis en place, pourrait être communiqué par la/le Référent(e) AFP-Stage de la Section.

Volume en Crédits : 2 ECTS

 Acronyme / Numéro de l'UE : **PGEN**

 Secteur : Sciences humaines et sociales
 Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

 Cours : **Obligatoire**

 La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :
 Non Oui (...)

 Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :
 Non Oui (...)

 Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (...)

 Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

 Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
 marie.collet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

5. Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés :

b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de la pédagogie.

d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours de pédagogie générale, l'étudiant sera capable de répondre à des questions de compréhension, de connaissance et d'application sur les savoirs et savoir-faire visés pour chaque chapitre (pour un détail, cf. *Présentation du contrat didactique* dans l'*Introduction* du syllabus de cours).

CONTENU DE L'UE

Chapitre 1 : Définitions de concepts pédagogiques fondamentaux

 Chapitre 2 : La préparation d'une leçon et les objectifs opérationnels : *Pourquoi et Comment faire ?*

 Chapitre 3 : La gestion de classe et la gestion des apprentissages ou *Quels sont les gestes professionnels de l'enseignant ?*

 Chapitre 4 : Les premiers moments avec la classe ou *Comment entrer en interaction avec un groupe d'élèves ?*

 Chapitre 5 : La motivation scolaire ou *Comment comprendre la dynamique motivationnelle d'un élève ?*

 Chapitre 6 : Trois niveaux d'intentions pédagogiques, Finalités, Compétences et Objectifs opérationnels ou *Quelles sont les finalités et les compétences à poursuivre et développer ? Comment développer les compétences des élèves ?*

 Chapitre 7 : Structurer un cours : *Comment planifier et préparer à long et moyen terme ?*

 Chapitre 8 : La taxonomie de Bloom : *Comment hiérarchiser les objectifs de manière à développer différentes démarches cognitives chez les élèves ?*

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

 Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Cf. Bibliographie du syllabus

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PGEN		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen oral sur Teams.

Volume en Crédits : 1 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : IDE	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : Quadrimestre 1	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : marie.collet@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

5) Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement :

d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

2) Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :

- a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de répondre à des questions de compréhension, de connaissance, de synthèse, d'analyse et de jugement sur :

- les caractéristiques du métier d'enseignant ;
- l'organisation de l'enseignement obligatoire en FWB en particulier les parcours possibles d'un élève du 3e degré de l'enseignement primaire au 2e degré de l'enseignement secondaire, certains aspects des problématiques liées à l'(in)équité de notre système scolaire ;
- les textes légaux qui régissent la profession (décret Missions et Pacte pour un enseignement d'excellence) et leurs objectifs spécifiques : quels sont les enjeux du métier enseignant et quelles sont les attitudes attendues chez un enseignant pour que sa pratique soit la plus efficace et équitable possible ?
- les six facettes du métier d'enseignant et les 7 compétences professionnelles : lire différentes situations professionnelles (les siennes en stage et celles relatées dans des témoignages) avec ce cadre de référence.

CONTENU DE L'UE

1. Pourquoi devenir enseignant ? ... Pour devenir quel enseignant ? ... Comment ?
- Le métier d'enseignant... Quel métier ?
- Pour y arriver... Réussir son métier d'étudiant du supérieur !

2. L'organisation de l'enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles
3. Quelles sont les conséquences de l'organisation de notre système éducatif ? Quelles pistes pour des changements positifs ? Le Pacte pour un enseignement d'excellence en question...
4. Quelles questions poserez-vous à votre maître de stage ?
5. Quelles sont les compétences requises d'un enseignant ?
 - La réforme de la formation des enseignants de 2000 : le praticien réflexif, six axes de formation, un serment
 - Le Référentiel de compétences de l'enseignant défini par le Conseil Supérieur Pédagogique en 2010.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours
 E-Learning
 Dias projetées
 Documents de travail
 Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Cf. Bibliographie et sitographie du syllabus

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Lectures en classe, visionnement de documents vidéos, ...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IDE		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen oral sur Teams.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **PDEV-1**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :
 Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :
 Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
valerie.segond@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Compétence 5 : S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

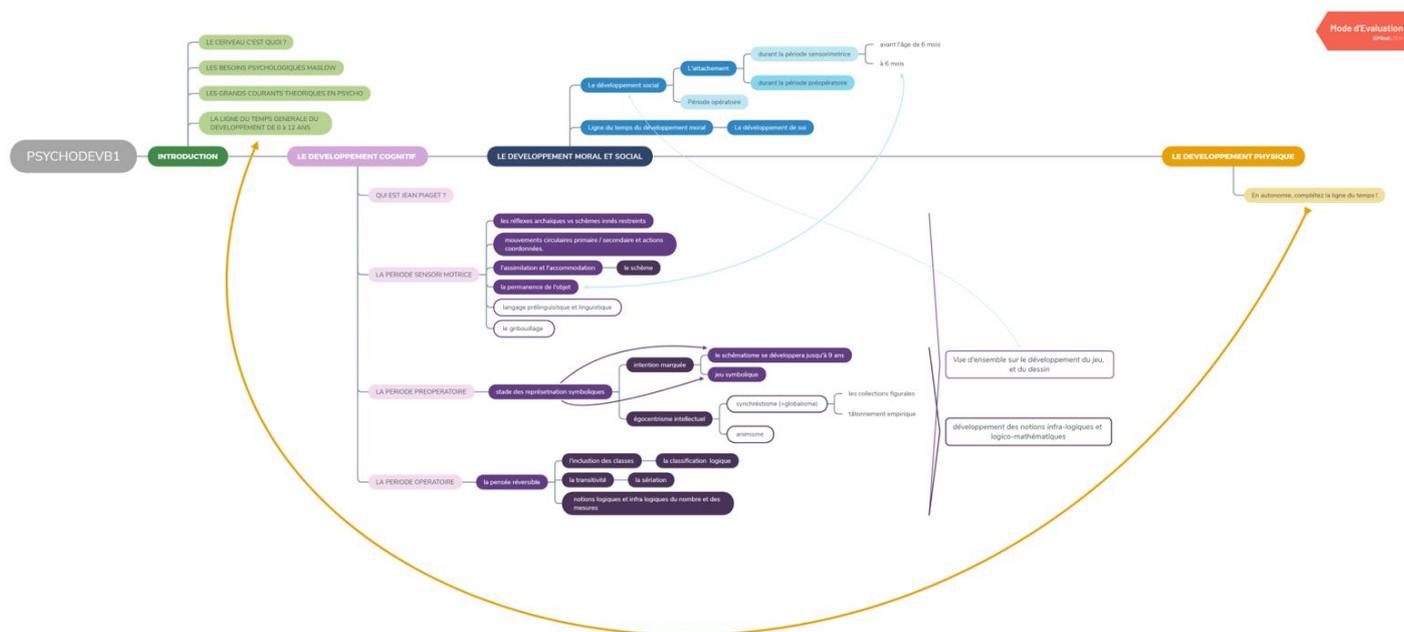
L'étudiant sera capable de connaître et de comprendre les différentes étapes du développement de l'intelligence de l'enfant, du développement psychomoteur, social et moral de la naissance à l'âge de 12 ans.

L'étudiant sera capable d'adapter son attitude, sa communication et ses activités didactiques en fonction de l'âge de l'enfant.

L'étudiant développera sa connaissance générale sur l'histoire de la psychologie de l'enfant et des sciences cognitives.

L'étudiant sera capable d'identifier les besoins de l'enfant en fonction de son âge afin d'être en mesure d'identifier des dysfonctionnements et d'interpeller les services adéquats en fonction de ses présomptions.

CONTENU DE L'UE



SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours
 E-Learning
 Dias projetées
 Documents de travail
 Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

>> www.courssecondval.com

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDEV-1		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Toutes les évaluation certificatives seront réalisées en ligne à 100%, peu importent les circonstances sanitaires.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **PHILO**

Secteur : Sciences humaines et sociales
 Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :
 Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :
 Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
 olivier.vens@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques (3a)
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions (3b)
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (4a)
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques (4c)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde (5a)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

1) S'informer du phénomène religieux et s'initier à l'histoire des religions (chamanisme, polythéisme, monothéisme, religion du salut, etc.) :

- Faire preuve de curiosité intellectuelle à l'égard de la diversité religieuse et culturelle qui constitue autant notre histoire que notre actualité.

- Acquérir une culture générale permettant au futur enseignant d'accueillir et de comprendre, dans ses futures classes, la diversité propre à notre société multicultu(r)elle.

2) S'initier à l'histoire de la philosophie (problématiques, auteurs) et au questionnement philosophique :

- Distinguer et définir les divers modes de pensée que sont la religion, la philosophie et la science ; dégager leurs présupposés et enjeux sur les plans rationnel, moral/éthique et politique. Comprendre la distinction entre «hétéronomie» et «autonomie».

3) Se sensibiliser à la démarche critique propre à la philosophie :

Lire un texte philosophique ; formuler une question philosophique ; argumenter et contre-argumenter un point de vue, etc.

CONTENU DE L'UE

À travers une introduction historique à divers types de société et à leurs modes de pensée, le cours de "Philosophie et histoire des religions" vise à enrichir la culture générale des futurs enseignants, à les sensibiliser à la diversité cultu(r)elle et à la complexité du monde humain. Le cours entend éveiller le futur enseignant à l'exigence d'autonomie (le penser par soi-même) essentielle à la philosophie.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre
(Documentaires)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

À titre indicatif...

Histoire des religions et de la laïcité :

- F. LENOIR, Petit traité d'histoire des religions, Points/Plon, Paris 2008.
- M. MALHERBE, Les religions, Nathan, coll. «Repères pratiques», Paris, 2006.
- Le magazine de la science et de la découverte, «C'est pas sorcier», France télévision, 2012 ; série de 4 documentaires sur les monothéismes: «Un dieu, trois religions», «Le judaïsme: un peuple, une religion», «Le christianisme: un Dieu parmi les hommes», «L'islam: de Mahomet à aujourd'hui».
- M. ELIADE, Traité d'histoire des religions, Payot, Paris, 1989.
- Revues généralistes de sciences humaines.

...

Philosophie et histoire de la philosophie:

- M. TOZZI, Penser par soi-même. Initiation à la philosophie, Chroniques sociales, Lyon, 1996.
- F. CHATELET (dir.), La philosophie, 4 t., Marabout, Verviers, 1979.
- F. CHATELET, Une histoire de la raison, Seuil, Paris, 1992.
- E. DELRUELLE, Métamorphoses du sujet. L'éthique philosophique de Socrate à Foucault, De Boeck Université, Bruxelles, 2006 (2^e éd.)
- L. COULOUBARITSIS, Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme, De Boeck, Bruxelles, 1995 (2^e éd.)
- G. HOTTOIS, De la Renaissance à la Postmodernité. Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine, De Boeck, Bruxelles, 1998 (2^e éd.)
- M. METAYER, Qu'est-ce que la philosophie, À la découverte de la rationalité, ERPI/PEARSON, Saint Laurent (Québec), 2012 (2^e éd.)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre () |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PHILO		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **DOENS**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
caroline.fevry@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession:

a. Maîtriser la langue écrite, tant du point de vue normatif que discursif

2) Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité:

b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover:

c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

7) Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté:

a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

1. Formuler des réponses personnelles à des questions relatives au métier d'enseignant. Pour ce faire, il devra:

- établir des liens entre les différentes sources d'informations en ce compris les prescrits légaux ;
- adopter une attitude de recherche, de curiosité intellectuelle, d'enseignant réflexif;
- produire un support qui permet de communiquer sa réflexion sur une problématique scolaire.

2. Réaliser un bilan de ses compétences professionnelles en construction en regard du référentiel de compétences définies par le Conseil Supérieur Pédagogique en 2010;

3. Réaliser le portrait de l'enseignant qu'il souhaite devenir: pointer les aspects du métier qui pourront l'épanouir, les objectifs prioritaires qu'il se donnera dans sa mission auprès des élèves et les rôles qui constitueront le cœur de son métier.

CONTENU DE L'UE

Ce cours invite l'étudiant à aborder une problématique scolaire relative aux facettes du métier d'enseignant, problématique qu'il aura choisie librement et par rapport à laquelle il lui est demandé d'adopter une posture de chercheur et d'enseignant réflexif.

Sa réflexion sera guidée par un questionnement pertinent de la problématique ainsi que par des apports théoriques et de terrain qui la mettent en perspective. Cette réflexion fera aussi état du cheminement intellectuel de l'étudiant par rapport à la problématique et de son positionnement professionnel. La réflexion de l'étudiant fait l'objet d'une présentation.

De plus, ce cours constitue la suite du cours d'Identité enseignante et le complète en demandant à l'étudiant d'approfondir sa réflexion professionnelle. Aussi, les contenus qui auront pu effectivement être abordés au cours d'identité enseignante, seront travaillés dans le présent cours.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Andriat, F. (2001). *Vocation prof!* Bruxelles: Labor.

Bissonnette, S., & Gauthier, C. (23 juin 2017). *Pour une gestion efficace des comportements auprès des élèves en difficulté*. En ligne : <https://www.taalecole.ca/gestion-efficace-comportements/>

Bissonnette, S., Gauthier, C., & Castonguay, M. (2017). *L'enseignement explicite des comportements. Pour une gestion efficace des élèves en classe et dans l'école*. Montreal: Chenelière Education.

Catonnar, B. (2002). Les enseignants du secondaire : une identité professionnelle multiple. Les cahiers de prospective jeunesse, 25, 2-7. In Fagnant, A. (2017). *Cours de didactique générale* (Syllabus destiné aux AESS et masters à finalité didactique, inédit). Université de Liège. Liège. Belgique.

Devenir enseignant. Le métier change, la formation aussi (2001). Fédération Wallonie-Bruxelles. Belgique.

Le référentiel de compétences de l'enseignant défini par le Conseil supérieur pédagogique en 2010.

Les conventions du format APA (American Psychological Association). Service de Psychologie Sociale, ULB. Bruxelles. Belgique. En ligne : <http://www.ulb.ac.be/psycho/psysoc/ressources/citations.htm>

Touret, L. (2017). Le mythe qui fait mal à l'école. En ligne : <https://www.slate.fr/story/135752/bon-prof>

Une bibliographie/sitographie sera fournie à l'étudiant en début d'activité.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input type="checkbox"/> Autre (Émergence des représentations sur chaque thématique, lecture et compréhension en classe de textes de référence et de réflexion, échanges et débats)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DOENS				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

Le travail annuel sera exclusivement sur support numérique (Teams) et fera l'objet d'une défense orale hors session.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **PAPP-1**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :
 Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :
 Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
valerie.segond@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Compétence 5 : S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de comprendre et de connaître les différents styles d'enseignements construits par les chercheurs à travers l'histoire.

L'étudiant sera capable de connaître les aspects didactiques et psychologiques propres à chaque style d'enseignement afin de l'intégrer à sa pratique d'enseignement en fonction d'objectifs d'apprentissage clairs et réfléchis.

CONTENU DE L'UE

Qu'est-ce qu'apprendre ?

Qu'est-ce qu'enseigner ?

Le Béhaviorisme (Pavlov, Skinner, Thorndike)

Le Romantisme (Neil, Roger, Lewin, Maslow)

Le Constructivisme et Socioconstructivisme (Piaget, Bruner Vygotsky)

Le Cognitivisme (Ausubel, Crahay, Brasalou, Eustache, Laroche)

Les 4 piliers de l'apprentissage (Dehaene S.)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

>> www.courssecondval.com

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PAPP-1					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Toutes les évaluations certificatives seront réalisées en ligne à 100%, peu importe les circonstances sanitaires.

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **PREL**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
muriel.lecoq@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 - Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence 7 - Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Identifier les enjeux d'une relation éducative de qualité et d'une communication efficace et constructive.
- Analyser l'influence que les individus ont les uns par rapport aux autres (phénomènes d'influences et soumissions à l'autorité).
- Promouvoir une communication et une relation éducative positive, constructive, bienveillante, ...
- Etablir un climat de classe serein, positif, confiant, ...
- Prendre conscience des mécanismes, interférences, parasites ... qui peuvent détruire la relation et la communication éducative et pédagogique.
- ...

CONTENU DE L'UE

- Les causes détériorant une communication/relation propice aux apprentissages.
- La soumission à l'autorité.
- Les relations et la communication éducative et pédagogique.
- La gestion de la classe.
- Analyse de séquences vidéo, documentaires, reportages, films... traitant de la relation et de la communication éducative et pédagogique.
- L'estime de soi, la confiance en soi.
- La résignation apprise/l'impuissance acquise.
- ...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (analyse de films, documentaires, reportages, séquences vidéo...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Gordon, Th., (2205), Enseignants efficaces, Enseigner et être soi-même, Les éditions de l'homme.
Gueguen, C., (2018) Heureux d'apprendre à l'école, France, Les Arènes.
Duclos, G., (2010), L'estime de soi, un passeport pour la vie, Québec, Montréal : éditions du CHU Sainte-Justine.
Péribère, B., (2016), Les 50 règles de l'éducation positive, France, Larousse Poche.
etc.
+ voir syllabus pour les articles.

Ayache-Vidal O., (2017), Les grands esprits (cinéma) + dossier pédagogique (Les Grignoux).
ou
Gansel D., (2008), La vague (DVD) + Dossier pédagogique (Les Grignoux).

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (analyse de films, documentaires vidéos, articles écrits...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PREL					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance ou un travail à rendre par mail.

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **IR**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :
 Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :
 Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
laetitia.lhoest@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover (C.4)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Définir la nature et l'étendue des informations utiles ;
- Identifier avec efficacité et efficience l'information recherchée ;
- Évaluer de manière critique l'information obtenue ;
- Exploiter l'information afin d'atteindre un résultat spécifique ;
- Référencer ses sources d'information.

CONTENU DE L'UE

Ce cours vise à

- exploiter la maîtrise de la culture informationnelle ;
- rédiger formellement des travaux.

Sujets exploités : rechercher l'information, la critiquer et l'exploiter.

Identifier les différentes composantes d'un travail et d'une recherche en éducation.

Structurer et référencer un travail.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE DE GENEVE. Formation aux compétences informationnelles. Genève. (En ligne).

<https://infotrack.unige.ch>

- Guide TFE de la HECh

- THIRION, P. (2006, septembre). Liste bibliographique APA. [en ligne]. Liège: ULg, UDI. Disponible sur Internet
 - A. BOCHON. (2010). Réussir son travail de fin d'études, le TFE en 101 points, guide pratique de l'étudiant. Bruxelles : De Boeck

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IR					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'examen correspond à un travail écrit à rendre le jour de l'examen. La remise du travail ne sera pas impactée par l'évolution de la situation sanitaire.

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **ATDC**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
olivier.vens@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle. (2a)
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence. (2b)
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques. (3a)
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions. (3b)
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle. (4a)
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques. (4c)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde. (5a)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- o Comprendre et expliquer les notions de culture, d'identité et de genre ainsi que les notions connexes telles que celles de norme, de subjectivisation, de discrimination, d'inégalité, etc.
- o Mettre à jour ses représentations mentales implicites (stéréotypes, préjugés) et interroger ses propres convictions et leurs impacts (méfiance, discrimination, domination, mépris de soi, etc.) dans les domaines identitaire et culturel.
- o Adopter une attitude critique dans ces domaines : s'informer et se tenir informé tout en évaluant la valeur des informations.
- o Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant au regard des prescrits légaux organisant l'enseignement (décrets Mission, Neutralité, etc.) et la société dans son ensemble (principes fondamentaux de la Constitution, loi anti-raciste, etc.).
- o Comprendre et expliquer le rôle des acteurs éducatifs dans la (re)production des stéréotypes et des comportements discriminatoires.
- o Comprendre et expliquer l'importance et l'obligation légale de la prise en compte de la diversité culturelle et de la mise en œuvre de l'interculturalité dans l'éducation.

CONTENU DE L'UE

À l'aide d'exemples (situations concrètes) et de concepts théoriques, le cours vise à explorer les notions d'identité, de culture, de genre. Il en montrera le caractère historique et dynamique contre une lecture essentialiste. Les apports de l'histoire, de la sociologie ou encore de la philosophie permettent de clarifier une série de problématiques liées à l'identité et à la diversité culturelle, de questionner les normes dominantes et de lutter contre les stéréotypes et discriminations en tout genre. Sont travaillées dans cette perspective la diversité des statuts juridico-administratifs (la figure de l'« étranger »), la diversité des statuts socio-économiques (la figure du « pauvre »), la diversité sexuelle et de genre (la figure de l'« homosexuel »), la diversité des caractéristiques ethno-culturelles (modes de vie quotidienne, langues, religions, etc.). Les étudiants sont ainsi invités à développer un regard critique sur les débats et pratiques qui animent la société autant que sur le fonctionnement du système scolaire. Ils amorcent de la sorte leur formation, en tant que futurs instituteurs, à une des missions fondamentales de l'école : former des citoyens responsables et critiques, ouverts à la diversité, et capables de mettre en œuvre une société multiculturelle égalitaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

A titre indicatif :

- A. MAALOUF, Les identités meurtrières, Grasset, Paris, 1998.
- M. MARTINIELLO & A. REA, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, FWB, Bruxelles, 2012.
- J.-M. LAFLEUR & A. MARFOUK, Pourquoi l'immigration ? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au XXIe siècle, Academia-LHarmattan, coll. Carrefours 9, Louvain-la-Neuve, 2017.
- « Egalité des chances à l'école ? Voilà ce qu'ils en pensent », brochure de l'UNICEF, Belgique, 2012.
- « Ecoles maternelles et familles en situation de précarité. Ensemble pour accompagner l'enfant dans son parcours scolaire », brochure de la Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 2014.
- « Les stéréotypes, c'est pas moi, c'est les autres ! Lutter contre les stéréotypes pour construire une culture de l'égalité », brochure du Laboratoire de l'Égalité, Paris
- « Filles-garçons, égaux dans l'enseignement ? », Faits et gestes, n°33, Communauté française Wallonie- Bruxelles, 2010.
- « Filles et garçons à l'école maternelle : reconnaître la différence pour faire l'égalité », brochure de Genderatwork, Bruxelles, 2010.
- Films : « Je n'aime plus la mer », « Welcome », « Illégal », « Ma vie en rose », « Billy Elliot », « Les garçons et Guillaume à table » ...
- « Vivre ensemble autrement », Dossier pédagogique d'Annoncer la couleur, Bruxelles, 2002.
- M. ABDALLAH-PRETCEILLE, L'éducation interculturelle, PUF, coll. Que sais-je ?, Paris, 1999.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ATDC					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.

Volume en Crédits : **8 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **AFP-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (**UE ENFO-2**)

Langue d'enseignement :

Français Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

marie.collet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement et la langue française dans les divers contextes liés à la profession

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

2. Respecter un cadre déontologique dans une perspective de responsabilité

- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

1. Rédiger des travaux de préparation de moments d'enseignement de la grammaire et de moments d'enseignement et d'évaluation des compétences sérieux, complets et corrects, remis à temps, remaniés selon les feed-backs formatifs donnés et présentés sérieusement devant les condisciples sous la forme de micro-leçons
2. Gérer des situations d'enseignement dans l'enseignement primaire
3. Rédiger des auto-évaluations de stage analysant les sources d'efficacité et d'inefficacité de moments de pratiques d'enseignement et en identifiant des pistes d'action efficaces
4. Construire une séquence d'enseignement complète au départ d'une séquence donnée en stage et intégrant les apprentissages réalisés au cours de l'année sur la construction des séquences d'enseignement, sur l'enseignement de la grammaire et sur l'enseignement et l'évaluation des compétences.

CONTENU DE L'UE

Les AFP sont organisés selon 4 modules, tous articulés autour de la construction de séquences de leçons :

Module 1 : Construire une séquence de leçon et utiliser des manuels pour y parvenir

Module 2 : Enseigner la grammaire

Module 3 : Enseigner et évaluer des compétences au cours d'une séquence de leçons

Module 4 : Pratiques hebdomadaires dans l'enseignement primaire

Trois séances seront par ailleurs dévolues aux aspects pratiques de la gestion de groupes en lien avec les stages : approfondissement des 3 objectifs à poursuivre lors de la prise en main d'un nouveau groupe d'élèves et séance d'analyse des pratiques après le stage.

Dans le cadre des stages et des pratiques hebdomadaires, il y aura des journées d'observation et de pratiques.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Programme d'enseignement des langues étrangères dans le secondaire inférieur de la F.W.B., syllabus de Pédagogie générale, d'évaluation des apprentissages et de psychologie des apprentissages 2

+ Documents vidéos visionnés lors des séances sur la gestion de groupe.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input type="checkbox"/> Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AFP-2				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Volume en Crédits : **10 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **Stages-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (**UE Stages-3**)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
marie.collet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective de responsabilité

- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

3. Travailler en équipe

- b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants

- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité
- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- 7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante d'enseignement-apprentissage

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

1. Planifier, préparer, gérer, analyser et réguler des séquences et des situations d'enseignement/ apprentissage dans le cadre de semaines d'enseignement de 12/16 périodes dans l'enseignement secondaire général inférieur et selon le calendrier officiel de la section Langues germaniques,
2. en concertation avec ses maîtres de stage,
3. en mobilisant de manière intégrée les savoirs, savoir-faire, attitudes et compétences appris dans les autres cours de la formation,
4. et en respectant les consignes données et précisées dans la « Convention de stage » et l'« Annexe à la convention de stage et pour les pratiques hebdomadaires, section Langues germaniques, 2020-2021 ».

CONTENU DE L'UE

Les stages du bloc 2 sont organisés comme suit et selon les dates fixées dans le calendrier officiel de la section :

- **Stage 1** : deux semaines d'enseignement dans l'enseignement secondaire général inférieur au quadrimestre 1, à raison de 12 périodes d'enseignement par semaine au moins, réparties équitablement entre les deux langues d'enseignement.

- **Stage 2** : deux semaines d'enseignement dans l'enseignement secondaire général inférieur au quadrimestre 2, à raison de 16 périodes d'enseignement par semaine au moins, réparties équitablement entre les deux langues d'enseignement.

Les stages doivent impérativement être effectués dans le respect de la « Convention de stage » et de l'« Annexe à la convention de stage et pour les pratiques hebdomadaires, section Langues germaniques, 2020-2021 », documents précisant l'ensemble des droits et devoirs des stagiaires de la section Langues germaniques.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Programmes d'enseignement, manuels et diverses ressources didactiques mises à la disposition des étudiants à la Haute École dans le cadre de la préparation aux stages.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (pratique de l'enseignement par l'étudiant) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages-2				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Mesures particulières en lien avec la situation sanitaire covid-19 :

Pour cette année académique 2020-2021, endéans le cadre de la « Circulaire 7829 relative aux modalités d'organisation des stages » (10-11-2020 ; Chap. C.1), les précisions suivantes sont à envisager pour appréhender la notion de 'stage', sa supervision et sa validation :

- Les prestations de terrain intègrent le travail pédagogique réalisé tant en **distanciel** qu'en **présentiel**, sur le lieu de stage, en cas d'organisation « hybride » des cours ou de dispositif d'enseignement à distance (en lien avec les circonstances).
- Les visites de stage sont comprises comme des **supervisions individuelles** au sens large (pouvant par exemple donner lieu à des entretiens en visioconférence, faisant référence à une préparation de leçon préalablement fournie ou autre dispositif méthodologique / pédagogique antérieurement communiqué).
- Une implication de terrain peut être compensée par un investissement dans des '**activités d'intégration professionnelle**' mises au point qui seront, le cas échéant, spécifiquement proposées dans le continuum des AFP (l'axe d'AIP complémentaire aux stages).
- Pour valoriser à sa juste mesure le dispositif global relatif à cette UE, un document nommé « *Annexes particulières à la farde de stage pour cette année académique 2020-21* » a été diffusé (repreant trois sections inédites : *Compte-rendu des supervisions distancielles de stage ; Investissements de terrain extra-disciplinaires & parascolaires ; Relevé d'activités d'intégration professionnelle*). Les éléments pointés pourront ainsi être pris en compte dans la synthèse finale de **Conseil de classe didactique**.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **ML-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :
 Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :
 Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :
julie.hirt@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

La Maîtrise de la langue française participera à préparer les stages (MLO) et la rédaction des rapports de stage et travaux écrits auxquels devront se consacrer les étudiants (MLE) ; et ce, dans un esprit d'approche fonctionnelle et professionnalisante tant des modalités écrite qu'orale de la maîtrise de la langue. Par ailleurs, le cours disciplinaire en groupes-classes permettra de s'assurer de la bonne acquisition des bases nécessaires en matière d'expressions orale et écrite.

En fin de cours, l'étudiant (e) devrait être capable de:

- Écrire dans un français impeccable n'importe quel type de rédaction (résumé, compte rendu, synthèse, rapport, dossier de présentation d'activité, écrits professionnels) ;
- Réutiliser les mots de vocabulaire appris au cours dans des phrases montrant qu'il comprend la signification de ces mots ;
- Lire, comprendre et dire un texte : en saisir le sens global, pouvoir expliquer, commenter et/ou résumer certains points de vue qui y sont exprimés ;
- S'exprimer de façon claire (sans défaut de langage), compréhensible (syntaxe et structure) et adéquate (choix du vocabulaire) en fonction de la situation de communication.

CONTENU DE L'UE

À l'écrit :

- Rappels succincts de certaines règles d'usage et d'orthographe grammaticale vues en 1^e année ;
- Travail du vocabulaire ;
- Exercices de maîtrise de style ;
- Théorie du résumé de textes ;
- Lecture, compréhension de textes ;
- Rédaction d'écrits professionnels
- Rédaction de résumés et/ou commentaires, points de vue sur lesdits textes ;
- Rédaction d'un dossier de sortie extra-scolaire ou de voyage

À l'oral :

- Présentation d'un dossier d'activité / sortie extra-scolaire ou de voyage

Utiliser les ressources informatiques à sa disposition sur les plateformes Teams, Padlet et se former en autonomie lors des cours en EAD.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- BRAUN et CABILLAU, Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte. Bruxelles, Plantyn.
- GREVISSE, M., Le bon usage, de Boeck-Duculot, Bruxelles
- Cherdon C., Guide de grammaire française, de Boeck, 2005
- Rédiger un résumé, un compte rendu, une synthèse, Activités, Hachette FLE
- Dictionnaire
- Site du ccdmd: www.ccdmd.qc.ca
- Site de la fédération WB: www.enseignons.be
- Nouvelle orthographe: <http://www.renouvo.org/>
- Articles tirés de magazines et revues.

Le travail en E-Learning et l'enseignement à distance via Teams et Padlet seront complémentaires au syllabus.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-2	20 %			20 %	60 %		Report	60 %	

Autres (à préciser) :

L'évaluation du Q1 consiste en une interrogation dispensatoire d'une partie de la matière.

L'évaluation du Q2 se composera d'un travail présenté oralement (TA) et sa partie écrite sera rendue en guise d'examen final.

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en la remise d'un travail écrit qui tiendra lieu d'examen.



Haute École Charlemagne

Département : Pédagogique

Bachelier professionnalisant - Type court

Implantation : Liège - Rivageois

Section / Sous-section : AESI Langues germaniques

Ancrage de l'UE : Bloc 2

Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6 Volume horaire : 15 h

Intitulé de l'UE : **Ouverture de l'école sur l'extérieur**

Volume en Crédits : 2 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **OEE**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :
caroline.fevry@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

3) Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société:

- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques.
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Selon le projet d'implication de l'étudiant et l'institution choisie, d'autres compétences sont également susceptibles d'être visées par ce stage et exercées lors de son déroulement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de:

- Choisir d'approfondir certaines des compétences du référentiel de compétences de l'enseignant difficilement exerçables en situation de stage scolaire afin de compléter sa formation ;
- Dans cette optique, chercher une institution s'adressant à un public multiculturel d'adolescents, négocier avec ses responsables un projet d'implication et y réaliser un stage de 13h permettant d'exercer les compétences visées ;
- Rédiger un rapport de stage relatant cette expérience et ses objectifs, ainsi que les apprentissages réalisés au niveau des compétences visées a priori.

CONTENU DE L'UE

Ce stage s'inscrit dans le cadre du décret qui a réorganisé la formation des enseignants (2000) et plus particulièrement dans le contenu des «Activités Interdisciplinaires de construction de l'identité enseignante».

Le décret stipule: «*C'est une activité par laquelle les étudiants préparent un projet d'implication dans un secteur de leur choix: école de devoirs, CPAS, maisons de quartiers, secteur de l'aide à la jeunesse, ... Ils y effectuent des activités pratiques et rédigent un rapport de synthèse*».

Afin d'établir des liens avec les autres activités d'apprentissage, en particulier «*Approche pratique de la diversité culturelle*» et également de préparer au mieux les étudiants à leur futur métier il leur est demandé de choisir, dans la mesure du possible, un lieu de stage s'adressant à un public multiculturel d'adolescents en dehors de l'école.

Le stage se déroulera aux moments qui conviendront au maître de stage et à l'étudiant ou, s'ils le souhaitent, durant les 3 jours du calendrier officiel de la section Langues germaniques réservés à cet effet au mois de janvier.

Il s'agit donc pour les étudiants de:

1. Rechercher un endroit de leur choix dans un secteur touchant de préférence des adolescents hors école et, dans la mesure du possible, un public multiculturel. Le choix du secteur doit être motivé par la possibilité pour l'étudiant d'y développer des compétences utiles au métier d'enseignant et difficilement exerçables en situation de stage scolaire (cf.: Le référentiel de compétences de l'enseignant–Conseil supérieur pédagogique, 2010) ;
2. Prendre contact avec cet endroit afin de demander d'y réaliser un stage, de fixer un rendez-vous et d'informer les responsables des objectifs de la démarche;
3. Rencontrer ces personnes, les informer et négocier de façon constructive avec elles les bases d'un projet d'implication au sein de l'institution;
4. Suite à cette rencontre et à la négociation, définir un projet d'implication (précisant les activités prises en charge, le rôle de l'étudiant dans l'institution durant le stage) à remettre au responsable de l'institution choisie ainsi qu'au responsable de l'activité d'apprentissage et signer un contrat de stage engageant les deux parties ;
5. Réaliser 13 heures de stage;
6. Rédiger un rapport de stage selon les consignes données.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Consignes pour la réalisation du stage, la rédaction du rapport de stage, lettre de présentation, annexe et contrat, rapport du maître de stage)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

(néant)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe extérieure à l'école) | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Réalisation d'un projet d'implication dans une institution |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
OEE				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

L'évaluation du travail annuel sera fondée sur un rapport de stage déposé en version numérique sur Teams/Moodle.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **10 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **LgA-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (**UE Stages-3 & UE LgA-3**)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (UE LgA-St)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (Anglais)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
esteban.vargas@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours d'anglais, l'étudiant sera capable de :

1. Citer, reformuler, utiliser, analyser et synthétiser les points de grammaire vus de façon claire et structurée, tant à l'écrit qu'à l'oral.
2. Définir, expliquer et utiliser les mots de vocabulaire de façon adéquate, tant à l'écrit qu'à l'oral.
3. S'exprimer oralement sans erreur de prononciation majeure et de façon fluide ainsi que de comprendre la phonétique et de s'en servir à bon escient.

4. Transcrire et analyser des documents audio authentiques.
5. Résumer, expliquer, analyser et commenter des documents, par exemple de type littéraire, tant à l'écrit qu'à l'oral.
6. Décrire, expliquer et commenter des aspects de la civilisation anglophone.
7. Rédiger en adaptant le style et le registre.

CONTENU DE L'UE

Le cours d'anglais est construit comme suit :

- 1. Grammaire** : étude systématique de la grammaire en autonomie et pendant les cours, notamment à travers l'élaboration de synthèses
- 2. Vocabulaire** : enrichissement lexical en autonomie suivi d'une vérification et d'un approfondissement pendant les cours
- 3. Prononciation** : théorie et exercices sur la phonétique et la prononciation
- 4. Transcription** : travail au laboratoire de langues à partir de matériel authentique
- 5. Littérature** : lecture de romans et de textes littéraires anglophones en autonomie suivie d'une analyse pendant les cours
- 6. Talking points** : analyse, explication et discussion basées sur des documents authentiques
- 7. Civilisation** : étude de la civilisation anglophone
- 8. Writing skills** : développement des compétences rédactionnelles

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

English Grammar In Use Fifth Edition With Answers, R. Murphy.
English Vocabulary In Upper-Intermediate Fourth Edition, M. McCarthy & F. O'Dell.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
LgA-2			Partiel : 10 %	10 %	40 %	40 % (10 %)	Report	40 %	40 % (10 %)

Autres (à préciser) :

En cas de confinement, les examens écrits n'auront pas lieu et les examens oraux vaudront donc pour 90% de la note finale.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Anglais)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Toute absence à un travail noté non justifiée par un certificat médical dont la copie sera rendue au professeur sera susceptible d'être sanctionnée par une note de zéro pour ce travail.

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, les examens écrits n'auront pas lieu et les examens oraux vaudront donc pour 90% de la note finale.

Volume en Crédits : **10 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **LgB-2 (Néerl.)**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :
 Non Oui (**UE LgB-3 (Néerl.) & UE Stages-3**)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :
 Non Oui (UE LgB-St (Néerl.))

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (Néerlandais)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
ives.martini@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- b. S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

6) Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

7) Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté :

- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Mobiliser et intégrer les acquis d'apprentissages des UE prérequis et ceux visés ci-dessous afin de :

- s'exprimer oralement et par écrit sans faute majeure ;
- comprendre de manière intensive une courte nouvelle de type littéraire, en synthétiser l'analyse sur base de la théorie et des exemples expliqués aux cours et transférer sa démarche vers l'analyse des romans choisis dans la liste de lecture. Un roman sera analysé en classe à titre démonstratif ;
- comprendre de manière détaillée un document sonore ou télévisuel, le retranscrire sans faute majeure et justifier sa transcription sur base de la théorie grammaticale et des exercices vus au cours en ce compris ceux des UE prérequis ;
- utiliser les prépositions, la théorie morphologico-lexicale ainsi que le vocabulaire nouveau et de la classe de manière adéquate et spontanée, oralement et par écrit ;
- maîtriser l'usage de la phonétique, savoir la lire, la prononcer, l'écrire et la retranscrire ;
- maîtriser l'accentuation des mots et de la phrase ;
- formuler oralement et par écrit une opinion personnelle critique justifiée sur un sujet d'actualité et/ou littéraire et l'étayer dans une synthèse structurée, oralement et par écrit ;
- mobiliser ses acquis d'apprentissage linguistiques et pédagogiques lors de diverses animations ou d'échanges linguistiques (dépend de la demande et des possibilités).

CONTENU DE L'UE

1. Grammaire :

a) précisions sur la grammaire vue au cours de l'UE prérequis, cas particuliers, syntaxe complexe et exercices systématiques

2. Enrichissement lexical :

a) théorie et exercices d'application de morphologie lexicale

b) apprentissage en autonomie du vocabulaire nécessaire à la compréhension des documents authentiques vus en classe

3. Prononciation et phonétique :

a) correction individuelle systématique de la prononciation, exercices ciblés

b) exercices en autonomie sur l'accentuation de la phrase via le cours sur la plateforme électronique. Mise en pratique en classe

d) exercices de lecture et de transcription phonétique

4. Orthographe : règles orthographiques avancées et cas particuliers via le syllabus repris en référence

5. Littérature :

a) initiation à l'analyse littéraire via de courtes nouvelles choisies et du syllabus repris en référence

b) analyse d'un roman à titre exemplatif

c) productions écrites concernant le point a) et orales concernant le point b)

6. Audition :

a) transcriptions pilotées et explication d'extraits de journaux radio authentiques au laboratoire de langues

b) transcriptions autocorrigées d'extraits de journaux radio via le cours sur la plateforme (en autonomie)

7. Lecture :

a) lecture en autonomie d'une sélection de romans ciblés et choisis par l'étudiant (voir liste de liste de lecture)

8. Expression orale :

a) prise de parole dans le cadre de toutes les activités du cours

b) présentations didactiques d'articles de presse authentiques et gestion d'un débat les concernant

c) présentations didactiques de chapitres du roman analysé en classe

9. Activités extra-muros :

a) Préparation du et voyage d'étude obligatoire

b) (selon les demandes extérieures et possibilités) : animations pédagogiques et participation à diverses activités d'échanges linguistiques (formatif).

10. Aide à la réalisation des leçons de stage (en classe et sur rendez-vous)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Voyage d'étude, échanges linguistiques)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

BRUFFAERTS F., DU MONG, F., Contact Noord Finaal, blz. 7-74, Taalverrijking, Van In, 1993
DOUTREWE, S., JANSSENS, G., Hoe zeg ik het in de klas, Van In, 1999
MARTINI, Y., Naar verhaalanalyse, 2013 (syllabus)
MARTINI, Y., Spelling, Uitspraak, Fonetiek, 2013 (syllabus)
STEEVENS, J.P., Wat is Dat, Die Keure, Brugge, 2006
THEISSEN S., HILIGSMANN, P., RENWART, M., Dictionnaire contrastif des prépositions, De Boeck, 2003
SCHOENAERTS P., (...) Goed Gezegd, Uitspraak voor anderstaligen, Standaarduitgeverij, 2012
TIMMERMANS, B., Klink Klaar. Uitspraak van het Nederlands voor Franstaligen, Davidsfonds, 2016

Liste de lecture (cfr liste de lecture)

Compréhensions à la lecture: divers articles tirés du magazine Knack et/ou de journaux divers et/ou en ligne

Compréhensions à l'audition: enregistrements vidéo et/ou audio

e-Learning via les plateformes Moodle et Teams, ressources diverses

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (Voyage d'étude, stage dans l'autre Communauté)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
LgB-2 (Néerl.)		5 %		5 %	40 % (5 %)	50 %	Report	40 % (5 %)	50 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Néerlandais)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Pour la session de janvier, en cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen oral à distance sur la plateforme Teams.

Pour la/les session(s) suivante(s), en cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en :

=> un travail de type "question ouverte" (voir modalité écrite de l'épreuve) disponible sur la plateforme électronique Moodle à la date et à l'heure prévues à l'horaire. Après une présentation et une séance de questions-réponses par visioconférence, les étudiants disposeront de 4 heures pour le réaliser, à livre ouvert, à domicile, et pour le poster sur la plateforme. Les pondérations suivantes seront d'application : travail annuel fixé en mai-juin (2,5%), épreuve relative au dispositif de janvier (2,5%), juin/septembre (15%) ;

=> une épreuve orale à distance en visioconférence dont la pondération sera de 80%.

Volume en Crédits : **10 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **LgB-2 (All.)**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (**UE LgB-3 (All.) & UE Stages-3**)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (UE LgB-St (All.))

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (Allemand)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
ives.martini@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

1. Grammaire :

- comprendre, expliquer et appliquer (via des exercices multiples en classe ou à domicile) en français la grammaire vue au cours et l'intégrer à la grammaire vue au B1 ;
- approcher de manière critique le fonctionnement de la langue (dimension didactique).

2. Littérature :

- réaliser un travail écrit (résumé, thèmes et personnages principaux, avis personnel et critique) sur des ouvrages lus en autonomie et le présenter éventuellement à la classe oralement.

3. Phonétique et prononciation :

-lire et écrire des transcriptions phonétiques de mots et de phrases;

-prononcer correctement n'importe quel mot allemand;

-lire à haute voix et s'exprimer correctement oralement en appliquant les règles de prononciation et de mélodie de la langue.

4. Audition :

a) retranscrire un extrait d'un journal radio allemand (Tagesschau in 100 Sekunden);

b) donner du sens à sa transcription en réfléchissant à son contenu;

c) maîtriser le vocabulaire rencontré dans les extraits de journaux radio.

5. Enrichissement lexical :

-comprendre et traduire le vocabulaire thématique vu au cours et l'utiliser dans des situations de communication authentique (par écrit et oralement) ;

-être capable de traduire vers le français ou vers l'allemand le vocabulaire de la communication en classe et l'utiliser de façon pertinente oralement et par écrit.

6. Explication de textes :

a) comprendre, utiliser et expliquer le vocabulaire des textes à bon escient; pouvoir expliquer la grammaire présente dans ces textes;

b) les résumer, analyser oralement / par écrit et formuler une opinion personnelle;

c) aborder un texte avec une perspective didactique (application des AFP) : présentation orale et/ou écrite.

7. Histoire :

a) lire à domicile des chapitres du manuel d'histoire Deutsche Geschichte, faire des recherches personnelles et en maîtriser le vocabulaire spécifique;

b) analyser ces chapitres en classe en vue de s'approprier le contenu de manière réflexive ;

8. Activités extra-muros : mobiliser ses acquis d'apprentissage linguistiques et pédagogiques lors de diverses animations (cette activité dépend de la demande extérieure et est formative).

CONTENU DE L'UE

1. Grammaire :

Poursuite de l'étude de la grammaire vue au B1: différents points de grammaire seront abordés et approfondis selon diverses méthodes (perspective didactique).

2. Littérature :

Lecture et analyse de nouvelles et romans dans la langue cible avec éventuellement présentations orales des auteurs/du contenu/des thèmes.

3. Phonétique -Prononciation :

- Poursuite de l'étude du système phonétique allemand débuté en B1 ;

- Lecture et écriture phonétique de mots et de phrases;

- Mélodie de la langue.

4. Audition :

Exercices de compréhension à l'audition en laboratoire de langues et en autonomie : écoutes ciblées et retranscriptions de textes authentiques avec des contenus variés, y compris l'actualité allemande et internationale.

5. Enrichissement lexical :

- Poursuite de l'étude du vocabulaire de la vie quotidienne : exercices écrits et oraux ; travail en autonomie.

- Étude du vocabulaire utile à la communication en langue cible en classe.

6. Explication de textes :

Lecture de textes de thèmes divers (actualité, linguistique, civilisation, culture, histoire et géographie...) avec résumé, analyse et formulation d'opinion et présentation orale au groupe.

7. Histoire :

Étude de l'histoire de l'Allemagne depuis les invasions germaniques jusqu'à 1870.

8. Activités extra-muros : selon les demandes extérieures, animations pédagogiques diverses (formatif)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (ouvrages divers communiqués en début d'année scolaire)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

1. Grammaire –Orthographe :

R. Bunk, Y. Debans, La grammaire par les exercices (Casteilla, 2007);
H. Bouillon, Grammaire pratique de l'étudiant (de Boeck, 2001);
H. Bouillon, N. Schumacher, Guide de grammaire allemande (de Boeck, 2007);
K. Hall / B. Scheiner, Übungsgrammatik für die Oberstufe (Hueber, 2014)

2. Littérature :

Liste de lecture communiquée en début d'année.

3. Phonétique et prononciation :

Phonetiktrainer A1-B1 Aussichten (Klett 2016) et divers documents fournis par le professeur

4. Audition :

Radios et TV allemandes; <http://www.dw-world.de>; Tagesschau in 100 Sekunden

5. Enrichissement lexical :

L. M. Brill et M. Techmer, Großes Übungsbuch Deutsch, Wortschatz (Hueber, 2011);
A. Lamers-Etienne, Unterricht –Français, Français –Unterricht; Unterricht sicher in der Zielsprache gestalten, (Cornelsen, 4. Auflage 2018)

6. Textes :

Magazines: Deutsch perfekt, Stern, Spiegel

7. Histoire :

Manfred Main, Deutsche Geschichte (Gulliver 2009)

8. Dictionnaires de référence :

Traductifs: Hachette et Langenscheidt, PONS Großwörterbuch für Experten und Universität, Harrap's Universal Wörterbuch

Explicatifs: Wahrig Deutsches Wörterbuch, Duden Universal Wörterbuch, Langenscheidt

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (interactions dans la langue cible) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
LgB-2 (All.)		10 %		10 %	40 % (10 %)	40 %	Report	40 % (10 %)	40 %

Autres (à préciser) :

1. Toute absence à un test ou un exposé, non justifiée par un certificat médical dont la copie sera rendue au professeur, sera sanctionnée par une note de zéro pour ce test / cet exposé.
2. ÉVALUATION PERMANENTE : observation constante des progrès des étudiants, de leurs travaux écrits et oraux, de leur participation en classe et de leur étude à domicile; tests (planning et nombre en fonction du rythme des étudiants, au fur et à mesure de leur apprentissage, les dates pouvant être arrêtées d'un commun accord).

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve pour l'examen partiel de janvier et pour l'examen de 1ère session de mai/juin consistera en un examen oral.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **PAPP-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
 Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
 caroline.fevry@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

5) Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés :

b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de la psychologie des apprentissages

d. Établir des liens entre les différents savoirs pour construire une action réfléchie

6) Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :

b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de:

1. Présenter des applications concrètes de méthodes choisies parmi celles développées au cours sous la forme d'un récit de pratiques de stage testées ou transformées pour plus d'efficacité (supposée) et justifier ses choix méthodologiques à la lumière des enseignements de la psychologie des apprentissages ;

2. Répondre par écrit à des questions de compréhension sur tous les contenus du syllabus : expliquer une idée donnée en d'autres termes ou identifier une idée donnée parmi plusieurs expressions ;

3. Répondre par écrit à des questions de connaissance sur les contenus qui seront précisés: restituer de mémoire (avec ses propres mots ou dans les termes du syllabus) ou identifier tous les éléments importants d'un concept donné ;

4. Identifier par écrit les méthodes pédagogiques utilisées dans des situations d'apprentissages données.

CONTENU DE L'UE

Fondé sur le cours de Psychologie des apprentissages I, ce cours a pour but d'en approfondir les aspects pédagogiques afin de rendre l'étudiant expert des méthodes qu'il utilisera et de leurs implications pour l'apprentissage de ses élèves.

Chapitre 1. Une vue d'ensemble des facteurs qui influencent l'apprentissage scolaire

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'examen écrit se déroulera sur Moodle.

Si les stages ne peuvent être effectués pour des raisons sanitaires, le travail annuel (40%) sera constitué d'un rapport écrit portant sur les pratiques déclarées (ce qui aurait dû être mis en place lors des stages).

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **EAPP**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :
 Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :
 Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
caroline.fevry@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

2) Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :

- a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

5) Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés :

- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de l'évaluation des apprentissages

6) Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours d'évaluation des apprentissages, l'étudiant sera capable :

- de répondre à des questions de compréhension et de connaissances sur l'ensemble des contenus étudiés ;
- de construire des outils d'évaluation des apprentissages adaptés à une séquence d'enseignement mise en place lors du 1^e stage, conformes aux prescrits du métier ;
- de les utiliser sur le terrain, dans la mesure du possible ;

- d'analyser ces outils :

a. au niveau du respect de la triple concordance : objectifs-méthodes-évaluation,

b. au niveau de leur efficacité pour juger la qualité de la performances des élèves (biais limités) et pour informer sur leurs acquis et difficultés,

c. au niveau du caractère adéquat de leur utilisation pour favoriser l'apprentissage de tous les élèves ;

- de tracer des pistes d'amélioration des outils et/ou de leur utilisation pour que la triple concordance et l'efficacité de jugement, d'information et d'utilisation des outils soient meilleures.

CONTENU DE L'UE

Sommaire (pour un détail, cf. «Table des matières» dans le syllabus):

Introduction: Les enjeux d'une réflexion sur l'évaluation des apprentissages

Chapitre 1: Précision de la notion d'évaluation (définition, triple concordance, fonctions, rôles, référents et autres typologies)

Chapitre 2: Les dangers et les biais de l'évaluation (docimologie, biais classiques, étude approfondie du poids de l'évaluation dans l'injustice faite par l'école aux élèves défavorisés sur base d'une analyse des résultats aux enquêtes PISA, pistes pour lutter contre les biais de l'évaluation)

Chapitre 3: Fidélité et Validité des tests

Chapitre 4: Les instruments d'évaluation (questions ouvertes, fermées, étapes, conseils, difficultés de la correction et de la notation)

Chapitre 5: L'évaluation des compétences (construire et utiliser des grilles d'évaluation critériées, définir des familles de tâches)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Références bibliographiques : cf. bibliographie du syllabus

Documents vidéos déposés sur plateforme partagée illustratifs des différentes méthodes étudiées en classe et à visionner en autonomie (classe inversée)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input type="checkbox"/> Autre (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EAPP	40 %	60 %					40 %	60 %	

Autres (à préciser) :

L'évaluation est constituée d'un rapport basé sur les dispositifs mis en place en stages (travail annuel, 40%) et d'un examen écrit en Janvier (60%).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'examen écrit (60%) se déroulera sur Moodle.

Si les stages ne peuvent être effectués pour des raisons sanitaires, le travail annuel (40%) sera constitué d'un rapport écrit portant sur les pratiques déclarées (ce qui aurait dû être mis en place lors des stages).

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **PDEV-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
caroline.fevry@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

5) Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés :

- b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ de la psychologie du développement
d. Établir des liens entre les différents savoirs pour construire une action

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable:

- De répondre à des questions de compréhension et de connaissances sur l'ensemble des contenus étudiés ;
- De mener des recherches pertinentes en vue de mieux comprendre un phénomène psychologique lié à l'adolescence, à sélectionner les données, à construire un travail cohérent, logique, et adapté en vue de l'exploiter en classe ;
- D'articuler la théorie et la pratique professionnelle par des situations vécues, des questions débats, des témoignages et des exercices ;
- De mener à bien les recherches nécessaires afin de sélectionner :
 - des outils pédagogiques pertinents à exploiter en classe,
 - des personnes ressources à inviter lors d'interventions scolaires ;
- D'être sensible aux enjeux liés à la profession enseignante lors des divers changements opérés lors de l'adolescence ; à l'importance de son rôle et de la nécessité de comprendre les étapes par lesquelles passent leurs futurs étudiants.

CONTENU DE L'UE

Les chapitres du cours sont les suivants:

- Le développement physique (la famille, l'âge adulte, les théories de l'adolescence, la puberté et les changements physiques).
- Le développement cognitif (les stades du développement de Piaget, le développement dynamique de Siegler et Houdé et l'égoïsme à l'adolescence).

3. Le développement social (le développement social de la personnalité: la perspective psychanalytique selon Freud et la théorie du développement de l'identité selon Marcia et Erikson).

4. Le développement moral (selon Kohlberg): l'identité psychosociale, la relation avec les parents, l'autonomie, les adolescents et l'école, la socialisation et les valeurs à l'adolescence.

A travers les thématiques suivantes :

- Un adolescent en transformation
- Un adolescent en relation
- Un adolescent en émoi sexuel
- Un adolescent en souffrance
- Un adolescent qui apprend
- Un adolescent pas comme les autres
- Un adolescent qui découvre et qui prend des risques
- Un adolescent en (dé)confinement

Les étudiants aborderont, dans le cadre de travaux de groupes, les sujets suivants:

les transformations corporelles et l'image du corps à l'adolescence, la sexualité à l'adolescence, la découverte de son hétéro/homosexualité, les relations avec les pairs/parents, la consommation de tabac, d'alcool et de drogues à l'adolescence, la dépression et le suicide à l'adolescence, les troubles alimentaires à l'adolescence, les comportements délinquants et la délinquance juvénile, le décrochage scolaire, la recherche d'identité, l'influence des médias, les comportements à risques et/ou marginaux, etc.

Ces travaux collectifs (exposés, cartes mentales, recherche d'outils, création d'une banque de question) feront l'objet d'un complément théorique dispensé par l'enseignant en cas d'éventuels manquements. Pour chacun de ces chapitres du cours, l'enseignant proposera des vidéos, des témoignages, des débats ou encore des petites situations de cas adaptés au public rencontré lors de leur future profession. Les exigences du travail écrit font également appel à la capacité des étudiants d'établir un lien entre la théorie et leur pratique professionnelle.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Padlet)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Bee, H., & Boyd, D. (2012). Les âges de la vie. Psychologie du développement humain –4ème édition. Québec: ERP.

D'autres sources bibliographiques seront consultées et étendues à la classe par les étudiants, dans le cadre de travaux de recherche et de présentation en sous-groupes mais également en fonction des débats et des situations de cas.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input checked="" type="checkbox"/> Autre (Ressources déposées sur un Padlet)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDEV-2	50 %	50 %					Report	50 %	

Autres (à préciser) :

Si elles ne consistent pas en une notation spécifique, la présence et l'assiduité au cours influenceront la note globale de fin d'année (permettant d'arrondir les valeurs décimales obtenues après totaux et pondérations, à l'unité inférieure ou supérieure).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'examen écrit consistera en une épreuve écrite sur Moodle.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **MÉTIC-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
thierry.vandewalle@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

À la fin du cours, vous serez capable de :

- produire des documents numériques diversifiés (courrier, plan de leçon, feuille d'exercices, affiche, brochure, rapport d'étude) en utilisant efficacement les fonctionnalités d'un traitement de texte ;
- créer une présentation assistée par ordinateur dans le but de soutenir un discours, d'illustrer une explication, mais aussi de créer une séquence d'apprentissage interactive ;
- présenter des données sous forme de tableaux (inventaire, comptes, présences, grille d'évaluation, ...)

CONTENU DE L'UE

Maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) grâce à l'usage efficace des outils de bureautique :

=> Traitement de texte

=> Présentation assistée par ordinateur

=> Tableur

Vous serez amené à utiliser efficacement les principaux logiciels de bureautique pour produire des supports de qualité et adaptés à votre public.

Les manipulations techniques seront expliquées et démontrées. Dans le cadre de séances d'exercices, vous aurez l'occasion d'appliquer les techniques étudiées pour produire des documents, présentations, tableaux, graphiques en rapport avec votre futur métier.

Par le biais de la pratique, vos interactions « avec la machine » seront plus précises et vous serez capable d'anticiper les résultats. Le but des différents exercices et travaux est de développer un savoir-faire à travers une approche réfléchie et un usage autonome des Technologies de l'Information et de la Communication.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir bibliographie diffusée dans le cadre du cours

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (e-learning)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MÉTIC-2		100 % *						100 % *	

Autres (à préciser) :

* Avec utilisation de l'ordinateur

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **GGEO**

Secteur : Sciences humaines et sociales
 Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
 caroline.fevry@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

5) Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement :

b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes des champs disciplinaires et psychopédagogiques

7) Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté :

a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante

b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages

c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe

d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

Connaissance et compréhension (domaine cognitif) :

1. Citer en les développant et en les illustrant les caractéristiques du groupe-classe en ce compris ses normes, ses besoins, les rôles de ses membres et les phénomènes de dynamique de groupe propres à la classe ;

2. Déterminer, du point de vue de l'enseignant, les moyens et les avantages de passer d'un rassemblement de jeunes à un groupe-classe ;

3. Expliquer ce que recouvre le concept de discipline en faisant référence aux définitions et les raisons pour lesquelles il convient de s'en préoccuper ;

4. Citer les causes de l'indiscipline sur lesquelles l'enseignant peut agir ;

5. Citer le postulat de Kounin ;

6. Citer les cinq paramètres de la situation d'enseignement permettant de prévenir les problèmes d'indiscipline et pour chacun d'eux, développer un moyen particulier qu'il pourrait adopter dans sa pratique en justifiant son choix ;

7. Citer et expliquer trois stratégies pour un enseignement efficace. Justifier le choix de ces stratégies en faisant référence à une pratique d'enseignement (vécue ou observée) ;
8. Synthétiser les moyens d'interventions correctives à adopter en cas de problèmes d'indiscipline et de conflits ;
9. Citer les caractéristiques d'une sanction éducative et les utiliser pour analyser les différentes sanctions en vigueur à l'école.

Application, analyse et synthèse (domaine cognitif) :

10. Observer le fonctionnement d'une classe sur la base de critères propres à la dynamique des groupes ;
11. Expliquer en quoi la gestion des comportements est liée à la gestion des apprentissages et illustrer le raisonnement par une pratique d'enseignement (vécue ou observée) ;
12. Analyser des situations scolaires difficiles pour définir des mesures concrètes de gestion de ces situations.

Évaluation et création (domaines cognitif et affectif) :

13. Rédiger le portrait de l'enseignant qu'il souhaite devenir, soucieux d'une gestion de classe efficace ;
14. Argumenter un positionnement en tant qu'enseignant sur la problématique de la violence scolaire.

CONTENU DE L'UE

Chapitre 1: La classe est-elle un groupe? Oui mais... et donc...

Chapitre 2: Pourquoi et comment prévenir les problèmes de comportements en classe? Bonne nouvelle, la réponse est pédagogique!

Chapitre 3: Quelles interventions correctives adopter en cas de problèmes d'indiscipline et des conflits? Ça dépend!

Chapitre 4: Comment prévenir et lutter contre la violence à l'école? Les réponses relèvent d'un projet de l'équipe éducative!

Conclusion: Les attitudes professionnelles à privilégier par rapport à la gestion des comportements d'hier à aujourd'hui.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Références bibliographiques: cf. bibliographie du syllabus

Documents vidéos utilisés dans le cadre du cours

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input checked="" type="checkbox"/> Autre (mesure des représentations, groupe d'approfondissement professionnel, débat, classe-inversée, synthèse personnelle, écriture réflexive)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GGEO				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

Le travail annuel est à rendre exclusivement en format numérique sur Teams/Moodle.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **DÉONTO**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
caroline.fevry@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal
- c. Adapter ses interventions orale et/ou écrites aux différentes situations

2) Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :

- a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel

3) Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société :

- a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

7) Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté :

- b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
- d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de:

rédigier et présenter oralement l'analyse d'un cas de déontologie (réel ou imaginé) en s'appuyant sur les textes légaux et documents de référence du dossier de documents fourni par l'enseignante et en suivant la démarche de résolution apprise au cours et les consignes données pour la présentation orale.

CONTENU DE L'UE

1. Qu'est-ce que la déontologie de l'enseignant en FWB? Pourquoi un cours de déontologie? Définitions des concepts clés et des enjeux liés à la réflexion déontologique des enseignants, liste de cas réels relevant de questions de déontologie.
2. Enseignement/apprentissage de la démarche de résolution proposée: présentation des documents de référence qui permettent de cadrer la réflexion, présentation des étapes de la démarche, présentation de la résolution d'un cas (modelage), résolution de cas en classe puis en équipes (pratique guidée).
3. Préparation des travaux d'analyse de cas en duos (pratique autonome). Argumentation des solutions proposées sur base du dossier de lectures. Préparation de la présentation.
4. Présentation des analyses de cas réalisés par les étudiants. Réactions du groupe.
5. Sur base des principes dégagés dans les travaux, constitution d'un «code de déontologie pour la profession enseignante» propre à la classe.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Cf. liste dans le syllabus de cours:

- Documents légaux et textes de références
- Ressources documentaires en ligne

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (enquêtes sur le terrain => interviews de professionnels de l'enseignement ou d'associations/institutions existantes autour de l'école) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DÉONTO						100 %			100 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen oral sur Teams/Zoom.

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **APDC**

Secteur : Sciences humaines et sociales
 Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
 caroline.fevry@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal
- c. Adapter ses interventions orale et/ou écrites aux différentes situations

2) Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :

- a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté

3) Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société :

- a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

7) Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté :

- b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
- c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
- d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de:

- se confronter à la diversité (du genre et culturelle), et **d'observer la manière dont elle est vécue par les élèves et les enseignants.**
- rédiger et présenter oralement les analyses des cas observés en s'appuyant sur la théorie vue au cours d'ATDC (Bloc 1), les textes légaux et documents de référence du dossier de documents fourni par l'enseignante.
- remettre en question ses à priori/préjugés en les questionnant tant grâce aux observations de terrain qu'aux échanges entre pairs.

CONTENU DE L'UE

Chapitre 1 : la dimension du genre

Chapitre 2 : la diversité culturelle

Une première partie des activités permettront aux étudiants de vivre des situations mettant en jeu leur identité et la diversité dans le groupe et les amenant à des productions fondées sur l'utilisation de leurs différences. Certaines activités permettront de mettre en évidence la puissance des stéréotypes dans nos interprétations quotidiennes, l'existence de zones sensibles en chacun de nous, la difficulté et la nécessité d'utiliser les différences dans la construction commune. Il s'agira, au travers de ces activités, de dégager les grands contenus du cours exposés ci-dessus.

Une deuxième partie du cours consistera à « résoudre » ensemble des cas concrets rapportés de situations vécues par les étudiants en utilisant une méthode de résolution de situations de chocs interculturels.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Cf. liste dans les dias de cours:

- Documents légaux et textes de références
- Ressources documentaires en ligne

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (mesure des représentations, débat, observations de terrain, rencontres avec des intervenants) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
APDC				80 %		20 %	80 %		20 %

Autres (à préciser) :

Le travail annuel est constitué d'un rapport écrit à remettre à la veille de la session d'examens de mai-juin et est rédigé selon les consignes précisées pour chacune des thématiques abordées au cours. Il est à rendre exclusivement en format numérique sur Teams/Moodle (80%).

Le rapport écrit sera présenté et argumenté lors d'un examen oral en session (20%).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'examen oral (20%) se déroulera sur Teams.

Volume en Crédits : **1 ECTS**

 Acronyme / Numéro de l'UE : **FLES**

 Secteur : Sciences humaines et sociales
 Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

 Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

 Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

 Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

 Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

 Français Autre (...)

 Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
 camille.haan@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

COMPÉTENCE 1 – Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

COMPÉTENCE 6 – Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.

COMPÉTENCE 7 – Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes où chacun se sent accepté.

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de ce cours de 10 heures, l'étudiant sera capable de mettre en évidence les difficultés d'intégration scolaire d'ordre général que peut éprouver un élève allophone en situation d'immersion scolaire francophone, mais aussi les difficultés et les besoins spécifiques liés à l'enseignement/appropriation de la (des) différentes discipline(s) scolaires envisagée(s).

L'étudiant sera également capable de proposer des outils d'intégration linguistique et d'apprentissage adaptés à sa (ses) discipline(s) d'enseignement.

L'examen permettra de vérifier qu'il a acquis les notions utiles pour ce faire.

CONTENU DE L'UE

Ce cours abordera les difficultés rencontrées par les élèves qui ne maîtrisent pas la langue de l'enseignement :

- Clarification de quelques concepts (FLM ; FLE ; FLES ; alphabétisation ; etc.) et prise en compte de l'hétérogénéité des publics et des besoins.
- Le vocabulaire : vocabulaire des consignes de la classe ; vocabulaire de la/des discipline(s) ; appropriation du vocabulaire en général (vocabulaire et représentation du monde ; faux amis ; etc.).
- L'importance du travail oral (et notions de surdité phonologique, de « neurone miroir », etc.).
- Les difficultés liées à l'écrit (enfants non scolarisés ; alphabets différents ; etc.).
- Les ressources à la disposition de l'enseignant (CECR, manuels, Internet).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Defays Jean-Marc, Le Français langue étrangère et seconde, Enseignement et apprentissage, Mardaga, Sprimont, 2003.

Fédération Wallonie-Bruxelles, Enseigner aux élèves qui ne maîtrisent pas la langue de l'enseignement, 2014. Plaquette disponible sur le site « Enseignement.be ».

Verbunt Gilles, Manuel d'initiation à l'interculturel, Chronique Sociale, Lyon, 2011.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FLES					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

L'examen écrit consistera en un travail portant sur une activité FLE, à rendre pour une date déterminée. Dans le cas d'un basculement partiel ou total vers l'enseignement à distance, la participation aux activités préparatoires constituera une étape indispensable prise en compte dans l'appréciation du travail final.

Tout travail final non rendu dans les délais imposés aura pour conséquence l'échec de l'activité d'apprentissage.

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Volume en Crédits : 5 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **ENFO-2**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :
 Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :
 Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (**UE AFP-2**)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
caroline.fevry@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

5) Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des langues dans l'enseignement fondamental :

d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

6) Concevoir, (conduire, réguler) et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :

b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de concevoir (conduire et réguler) et évaluer des situations d'apprentissage, en remettant en question ses pratiques, des situations d'apprentissage portant sur 9 périodes de cours dans l'enseignement fondamental données en pratiques hebdomadaires dans le cadre des AFP et en respectant les prescrits du métier (Décrets, Socles, Programmes et Recommandations des inspecteurs) et les principes méthodologiques construits au cours (principes dont il pourra démontrer la connaissance).

CONTENU DE L'UE

- Organisation de l'enseignement des langues étrangères dans le fondamental (cf. décret organisant l'enseignement des langues étrangères dans le fondamental et socles de compétences);
- Le programme des langues étrangères de l'enseignement fondamental: ses objectifs, comment l'utiliser;
- Les recommandations de l'inspection des langues germaniques dans le primaire;
- Principes méthodologiques généraux de l'enseignement des langues étrangères dans le fondamental.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre ()

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Guide pratique Parents-Ecole: Comment mieux connaître l'école et s'y impliquer?, Fédération Wallonie-Bruxelles, Enseignement.be
- Décret sur le Code de l'enseignement (2020)
- Décret organisant l'enseignement des langues modernes dans l'enseignement fondamental et circulaire 136 (2003)
- Socles de compétences (1999)
- Programme de l'enseignement des langues modernes dans l'enseignement fondamental de la F.W.B.
- Note des inspecteurs de langues germaniques
- Extraits vidéos d'enseignants de langues germaniques dans l'enseignement fondamental en F.W.B

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre () |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ENFO-2				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

Le travail annuel est constitué d'un rapport écrit à remettre à la veille de la session d'examens de mai-juin et est rédigé selon les consignes précisées dans le syllabus. Il est à rendre sur support numérique (Teams/Moodle).

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Si les pratiques hebdomadaires ne peuvent être effectuées pour des raisons sanitaires, le rapport écrit portera sur les pratiques déclarées (ce que l'étudiant aurait mis en place lors de ses pratiques hebdomadaires). La compétence « Réguler des situations d'apprentissages » ne sera pas évaluée).

Volume en Crédits : **3 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **AFP-3**

Secteur : Sciences humaines et sociales

Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :

caroline.fevry@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

3) Agir comme acteur social au sein de la société :

b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ;

e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement) ;

5) Développer une expertise dans les contenus et dans la méthodologie de leur enseignement :

b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décret, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

1. Rédiger des auto-évaluations de stage analysant les sources d'efficacité et d'inefficacité des pratiques d'enseignement et identifiant des objectifs pertinents pour améliorer l'efficacité de sa pratique ;

2. S'impliquer activement dans les différentes activités proposées au cours de l'année.

CONTENU DE L'UE

- Présentation des différentes tâches administratives de l'enseignant et préparation à la planification des apprentissages sur une année scolaire ;

- Boîtes à outils avec des enseignants de l'enseignement secondaire, primaire, technique et de promotion sociale;

- Présentation de la méthode Balingua par une enseignante de l'enseignement primaire ;

- Présentation du CAF ;
- Rencontre avec l'inspectrice ;
- Faire face à des situations scolaires difficiles : analyses réflexives articulant théorie et pratique, et jeux de rôles sur des situations vécues en stages ;

Dans le cadre des stages, il y aura des journées d'observation.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Programmes d'enseignement des langues étrangères dans l'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le premier et le second degré, dans l'enseignement primaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et des Villes et des Communes, Profils de qualification.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AFP-3				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

Le travail annuel compile l'ensemble des travaux effectués sur support numérique (Teams).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

...

Volume en Crédits : **17 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **Stages-3**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (UE Stages-2, UE LgA-2 & UE LgB-2)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :

marie.collet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

2) Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective de responsabilité :

- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

3) Travailler en équipes :

- b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- d. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

6) Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- b. Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- 7) Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté :**
- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
- d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chaque élève.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de

- planifier, préparer, gérer, analyser et réguler des séquences et des situations d'enseignement/apprentissage dans le cadre de semaines d'enseignement de 16 périodes et selon le calendrier officiel de la section Langues germaniques ;
- en concertation avec ses maîtres de stage ;
- en mobilisant de manière intégrée les savoirs, savoir-faire, attitudes et compétences appris dans les autres cours de la formation ;
- et en respectant les consignes données et précisées dans la « Convention de stage » et l' « Annexe à la convention de stage et pour les pratiques hebdomadaires, section Langues germaniques, 2020-2021 ».

CONTENU DE L'UE

Les stages du bloc 3 sont organisés comme suit et selon les dates fixées dans le calendrier officiel de la section :

Au quadrimestre 1 :

- Stage 1 : 4 semaines dans l'enseignement secondaire général inférieur, à raison de 16 périodes d'enseignement par semaine, réparties équitablement entre les deux langues d'enseignement.

Au quadrimestre 2 :

- Stage 2 : selon possibilités et/ou disponibilités,

– 4 semaines de stage dans l'enseignement secondaire général de l'autre communauté (Communauté flamande/germanophone ou en Allemagne), la première semaine étant dévolue à l'observation des pratiques différentes et à la préparation, les 3 semaines suivantes étant des semaines d'enseignement à raison de 16 périodes d'enseignement par semaine réparties équitablement entre les deux langues d'enseignement (Anglais/Français Fle ; Anglais/Allemand ou Français Fle) ; séjour résidentiel en famille d'accueil.

ou

– 4 semaines de stage réparties entre l'enseignement technique/qualification et l'enseignement de promotion sociale, à raison de 16 périodes d'enseignement par semaine, réparties équitablement entre les deux langues d'enseignement.

- Stage 3 : 2 semaines dans l'enseignement primaire, à raison de 16 périodes d'enseignement par semaine, réparties équitablement entre les deux langues d'enseignement.

Les stages doivent impérativement être effectués dans le respect de la « Convention de stage » et de l' « Annexe à la convention de stage et pour les pratiques hebdomadaires, section Langues germaniques, 2020-2021 », documents précisant l'ensemble des droits et devoirs des stagiaires de la section Langues germaniques. Si le stage 2 a lieu dans l'autre Communauté, la convention sera adaptée à la réalité du terrain.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Programmes d'enseignement, manuels et diverses ressources didactiques mises à la disposition des étudiants à la Haute École dans le cadre de la préparation aux stages

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (pratique de l'enseignement par l'étudiant) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages-3				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Anglais, Néerlandais/Allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Mesures particulières en lien avec la situation sanitaire covid-19 :

Pour cette année académique 2020-2021, en dépit du cadre de la « Circulaire 7829 relative aux modalités d'organisation des stages » (10-11-2020 ; Chap. C.1), les précisions suivantes sont à envisager pour appréhender la notion de 'stage', sa supervision et sa validation :

- Les prestations de terrain intègrent le travail pédagogique réalisé tant en **distanciel** qu'en **présentiel**, sur le lieu de stage, en cas d'organisation « hybride » des cours ou de dispositif d'enseignement à distance (en lien avec les circonstances).
- Les visites de stage sont comprises comme des **supervisions individuelles** au sens large (pouvant par exemple donner lieu à des entretiens en visioconférence, faisant référence à une préparation de leçon préalablement fournie ou autre dispositif méthodologique / pédagogique antérieurement communiqué).

- Une implication de terrain peut être compensée par un investissement dans des '**activités d'intégration professionnelle**' mises au point qui seront, le cas échéant, spécifiquement proposées dans le continuum des AFP (l'axe d'AIP complémentaire aux stages).
- Pour valoriser à sa juste mesure le dispositif global relatif à cette UE, un document nommé « *Annexes particulières à la farde de stage pour cette année académique 2020-21* » a été diffusé (reprenant trois sections inédites : *Compte-rendu des supervisions distancielles de stage ; Investissements de terrain extra-disciplinaires & parascolaires ; Relevé d'activités d'intégration professionnelle*). Les éléments pointés pourront ainsi être pris en compte dans la synthèse finale de **Conseil de classe didactique**.

Volume en Crédits : 2 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : DIFF	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Autre (...)		<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...) Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : marie.collet@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

2) Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :

- a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ;
- d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

6) Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques ;
- b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation ;
- c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants ;
- d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement- apprentissage ;
- e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages ;
- f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

7) Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté :

- a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante. ;
- d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

1. Construire un dispositif d'enseignement différencié adapté à une séquence d'enseignement mise en place lors d'un stage dans une classe de l'enseignement général, technique, professionnel, ou primaire. Ce dispositif est présenté sous la forme d'une préparation de séquence écrite dans laquelle les moments différenciés sont clairement identifiés. Il comprend des éléments significatifs de différenciation: respecte un maximum de critères du schéma organisateur de la différenciation, s'inscrit dans une séquence que l'on peut rapprocher de celle de Meirieu, de Beckers et Simons, du modèle de l'articulation entre travail collectif et travail personnalisé de Connac, ou du modèle de la réponse à l'intervention de l'enseignement explicite (RAI), et est planifié précisément et concrètement.
2. L'utiliser sur le terrain dans la mesure du possible.
3. L'analyser par écrit en regard de la théorie de la différenciation des apprentissages vue au cours.
4. D'épingler par écrit les forces et les faiblesses du dispositif prévu au niveau de l'efficacité présumée de la séquence et en regard des critères de différenciation. Le cas échéant, il est capable de proposer des améliorations pertinentes au dispositif.

CONTENU DE L'UE

Partie I : Pourquoi différencier ? Qu'est-ce que la différenciation des apprentissages ? Comment faire ?

Chapitre 1 : Pourquoi différencier ? Qu'est-ce que la différenciation des apprentissages ?

Chapitre 2 : Quatre modèles pour penser ses pratiques de différenciation

Chapitre 3 : L'organisation de la classe différenciée ou « *Comment penser la différenciation simultanée ?* »

Partie II : En fonction de quoi différencier ? Pour travailler quoi ? Où se situent les difficultés d'apprentissage des élèves ?

Chapitre 4 : Que sont les difficultés d'apprentissage ? Quel est le rôle des pratiques d'enseignement dans leur émergence ? (Pelgrims & Cèbe, 2010)

Chapitre 5 : Aspects motivationnels des difficultés d'apprentissage et pratiques d'enseignement

Chapitre 6 : Aspects cognitifs des difficultés d'apprentissage et pratiques d'enseignement

Chapitre 7 : Quelques principes d'enseignement pour travailler sur les aspects motivationnels et cognitifs des difficultés d'apprentissage (Pelgrims & Cèbe, 2010)

Chapitre 8 : Le rapport au savoir et les malentendus socio-cognitifs enseignants-élèves

Chapitre 9 : Différencier... sur base de quelles informations ?

Chapitre 10 : Enseignement spécialisé, développement atypique et notions d'orthopédagogie

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (films d'expériences de différenciation menées par des étudiants et des enseignants chevronnés ; films montrant des difficultés d'apprentissage)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Cf. Bibliographie du syllabus

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DIFF				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le travail annuel est constitué d'un rapport écrit remis à la veille de la session d'examens de mai-juin et rédigé selon les consignes précisées dans la « Présentation du cours et contrat pédagogique » du syllabus de cours.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **IAC**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
gaetano.licata@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- ⇒ Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- ⇒ S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- ⇒ Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- ⇒ Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Comprendre le lien entre savoirs scolaires et dimension culturelle ;
- Être capable d'intégrer l'art et la culture de façon significative dans les apprentissages de toutes disciplines ;
- Comprendre le rôle d'enseignant comme 'éveilleur d'esprit', 'passeur culturel' ;
- Comprendre, définir et pouvoir verbaliser son émotion face à une œuvre ;
- Adopter une attitude réceptive et curieuse face aux diverses œuvres d'art (aussi en musique et arts de la scène) aux œuvres du patrimoine matériel et immatériel, aux cultures numériques, scientifiques ;
- Apprendre à regarder, en prenant du recul par rapport à son propre univers de référence ;
- Pouvoir donner des pistes d'analyse et de lectures d'images ;
- S'ouvrir aux autres et au monde par une meilleure compréhension de ses rapports avec autrui au travers des cultures (culture patrimoniale et cultures populaires, urbaines, rurales, dominantes, minoritaires...) et la Culture ;
- Explorer, comprendre (la culture - la Culture) ; cours, ateliers, visites, des rencontres tant intra qu'inter-culturelles.

CONTENU DE L'UE

- Susciter une analyse réflexive sur l'art et la culture (les cultures), les enjeux de la culture à l'école et sur la citoyenneté.
- S'approprier des contenus et des langages pour caractériser, analyser les arts et la Culture (la culture).
- Participer activement aux activités proposées qui seront adaptées aux conditions sanitaires.

Volume en Crédits : **4 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **LgA-3**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :
 Non Oui ()

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :
 Non Oui (UE LgA-2)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (Anglais)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
esteban.vargas@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours d'anglais, l'étudiant sera capable de :

- Transcrire et analyser des documents audio authentiques ;
- Résumer, expliquer, analyser et commenter des documents, par exemple de type littéraire, tant à l'écrit qu'à l'oral ;
- Décrire, expliquer et commenter des aspects de la civilisation anglophone ;
- Rédiger en adaptant le style et le registre.

CONTENU DE L'UE

Le cours d'anglais est construit comme suit :

- 1. Littérature** : lecture de romans et de textes littéraires anglophones en autonomie suivie d'une analyse pendant les cours
- 2. Talking points** : analyse, explication et discussion basées sur des documents authentiques
- 3. Civilisation** : étude de la civilisation anglophone
- 4. Writing skills** : développement des compétences rédactionnelles
- 5. Grammaire** : révision ponctuelle

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

English Grammar In Use Fifth Edition With Answers, R. Murphy.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
LgA-3			Partiel : 10 %	10 %	40 %	40 % (10 %)	Report	40 %	40 % (10 %)

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Anglais)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Toute absence à un travail noté non justifiée par un certificat médical dont la copie sera rendue au professeur sera susceptible d'être sanctionnée par une note de zéro pour ce travail.

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, les examens écrits n'auront pas lieu et les examens oraux vaudront donc pour 90% de la note finale.

Volume en Crédits : 4 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : LgB-3 (Néerl.)	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE LgB-2 (Néerl.))	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input type="checkbox"/> Français <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Néerlandais)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : ives.martini@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

6) Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :

- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

7) Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté :

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Mobiliser et intégrer les acquis d'apprentissages des UE prérequis et ceux repris ci-dessous afin de :

- diversifier et développer ses connaissances grammaticales, orthographiques, lexicales, phonétiques, littéraires et civilisationnelles et pouvoir les mobiliser efficacement afin de maîtriser les 5 compétences de la langue étudiée
 - s'exprimer oralement et par écrit dans une langue dont les fautes sont accidentelles,
 - comprendre de manière détaillée un document source authentique audio, vidéo ou écrit ;
- formuler oralement et par écrit une opinion personnelle critique justifiée sur les sujets abordés au cours ;
- mobiliser ses acquis d'apprentissage linguistiques et pédagogiques lors du stage dans l'autre Communauté et/ou lors de diverses animations (dépend de la demande et des possibilités extérieures) ;
- comprendre de manière intensive le roman présenté en classe, en synthétiser l'analyse, y intégrer les activités proposées sur la plateforme électronique et transférer sa démarche vers l'analyse de deux autres romans du même auteur afin d'en dégager les lignes directrices ;
- comprendre, expliquer et synthétiser les parties du cours dédiées à l'introduction à l'histoire de la langue et (le cas échéant) de la Belgique en y intégrant les ressources postées sur la plateforme électronique.

CONTENU DE L'UE

Grammaire & exercices selon besoins

Compréhensions à l'audition & à la lecture selon besoins

Aspects de la civilisation & culture néerlandaises

Introduction à l'histoire de la langue

Introduction à l'histoire de la Belgique (le cas échéant)

Analyse intensive d'un roman imposé (en classe) et lecture (à domicile) de deux romans imposés

Travail sur les plateformes électroniques Moodle et Teams

Aide à la réalisation des leçons de stage (en classe et sur rendez-vous)

Préparation du et voyage d'étude obligatoire

Selon les possibilités : programme de collaboration avec la Communauté flamande :

- Stage d'observation (1 semaine) et d'enseignement (3 semaines Français FLE-Anglais) dans une école secondaire néerlandophone désignée

- Séjour résidentiel de 4 semaines dans une famille d'accueil néerlandophone - à trouver soi-même en fonction de l'école de stage

Animations pour/dans des écoles (sur et si demande)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Voyage d'étude, stage dans l'autre Communauté)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

MARTINI, Y., Naar verhaalanalyse, 2013 (syllabus)

MARTINI, Y. Kort Verhaal van een taal, 2013 (syllabus)

MARTINI, Y. Spelling, uitspraak, fonetiek, 2013 (syllabus)

MARTINI, Y. Terugblik op België, 2013 (syllabus)

Liste de lecture (cfr liste de lecture)

Le cas échéant, compréhensions à la lecture: divers articles tirés du magazine Knack, nouvelles.

Le cas échéant, compréhensions à l'audition: enregistrements vidéo (VRT) et/ou audio (Radio 1/2).

E-learning via le cours dédié sur la plateforme Moodle

- fiches interactives sur l'Histoire de la langue

- exercices pré- et post-lecture du roman imposé, préparation à l'analyse

- ressources diverses

E-learning via la plateforme Teams

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|--------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input checked="" type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Voyage d'étude, stage dans l'autre Communauté) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
LgB-3 (Néerl.)		5 %			45 %	50 %		45 % (5 %)	50 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Néerlandais)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en :

- un travail de type "question ouverte" (voir modalité écrite de l'épreuve) disponible sur la plateforme électronique Moodle à la date et à l'heure prévues à l'horaire. Après une présentation et une séance de questions-réponses par visioconférence, les étudiants disposeront de 4 heures pour le réaliser, à livre ouvert, à domicile, et pour le poster sur la plateforme. Les pondérations suivantes seront d'application : janvier (2%), juin/septembre (18%) ;
- une épreuve orale à distance en visioconférence dont la pondération sera de 80%.

Volume en Crédits : 4 ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **LgB-3 (All.)**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : UE annuelle (Q1 + Q2)

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :
 Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :
 Non Oui (UE LgB-2 (All.))

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (Allemand)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE :
ives.martini@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

5) Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :

- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

1. Grammaire :

- comprendre, expliquer et appliquer (via des exercices multiples en classe ou à domicile) la grammaire vue au cours et l'intégrer à la grammaire vue au B2 ;
- approcher de manière critique le fonctionnement de la langue ;

c) rédiger ses propres synthèses de grammaire en s'aidant d'ouvrages de grammaire diversifiés (approche critique des ouvrages de grammaire).

2. Littérature :

réaliser un travail écrit (résumé, thèmes et personnages principaux, avis personnel et critique) sur des ouvrages lus en autonomie et en discuter en classe.

3. Phonétique et prononciation :

s'exprimer correctement oralement en appliquant les règles de prononciation et de mélodie de la langue (exercices supplémentaires de révision si nécessaire).

4. Audition :

a) retranscrire un extrait d'un journal radio allemand (Tagesschau in 100 Sekunden) ;

b) donner du sens à sa transcription en réfléchissant à son contenu ;

c) maîtriser le vocabulaire rencontré dans les extraits de journaux radio ;

d) proposer une didactisation d'un document sonore en mobilisant les apprentissages acquis pendant les stages et AFP : présentation orale et/ou écrite.

5. Enrichissement lexical :

comprendre, expliquer et traduire le vocabulaire thématique vu au cours et l'utiliser à bon escient (par écrit et oralement) ; exercices de traduction de phrases.

6. Textes :

a) comprendre, utiliser et expliquer le vocabulaire des textes à bon escient ; pouvoir expliquer la grammaire présente dans ces textes ;

b) les résumer, analyser oralement / par écrit et formuler une opinion personnelle ;

c) aborder un texte avec une perspective didactique (application des AFP) : présentation orale et/ou écrite.

7. Histoire :

a) lire à domicile des chapitres du manuel d'histoire *Deutsche Geschichte*, faire des recherches personnelles et en maîtriser le vocabulaire spécifique ;

b) analyser ces chapitres en classe en vue de s'approprier le contenu de manière réflexive.

8. Préparation au stage d'enseignement en Allemagne / en Communauté germanophone :

Le cas échéant, prendre contact avec l'école et la famille (rédaction de mails, CV...) dans la langue cible.

9. Activités extra-muros : mobiliser ses acquis d'apprentissage linguistiques et pédagogiques lors de diverses animations (cette activité dépend de la demande extérieure et est formative).

CONTENU DE L'UE

1. Grammaire

Poursuite de l'étude de la grammaire vue au B2 : différents points de grammaire seront abordés et approfondis selon diverses méthodes (perspective didactique) ; rédaction personnelle des synthèses de grammaire.

2. Littérature

Lecture et analyse plus approfondie de nouvelles et romans dans la langue cible.

3. Phonétique - Prononciation

Selon les besoins, révision et approfondissement des connaissances phonétiques et mise en pratique

4. Audition

Exercices de compréhension à l'audition en laboratoire de langues et en autonomie : écoutes ciblées et retranscriptions de textes authentiques avec des contenus variés, y compris l'actualité allemande et internationale et didactisation personnelle des documents.

5. Enrichissement lexical

Etude de vocabulaire relevant de champs thématiques spécifiques : exercices écrits et oraux ; travail en autonomie.

6. Explications de textes

Lecture de textes de thèmes divers (actualité, linguistique, civilisation, culture, histoire et géographie...) avec résumés et formulation d'opinion et didactisation personnelle des documents

7. Histoire

Étude de l'histoire de l'Allemagne de 1870 à nos jours.

8. Préparation au stage d'enseignement en Allemagne

- stage d'observation (1 semaine) et d'enseignement (3 semaines) dans une école secondaire allemande /germanophone désignée

- le cas échéant, séjour résidentiel de 4 semaines dans une ou plusieurs familles d'accueil allemandes /germanophones en fonction de l'école de stage

9. **Activités extra-muros** : selon les demandes extérieures, animations pédagogiques diverses (formatif)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (ouvrages divers communiqués en début d'année scolaire)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

1. Grammaire

* La grammaire par les exercices, R. Bunk, Y. Debans, Casteilla, 2007

* Übungsgrammatik für die Mittelstufe, Verlag Liebaug-Dartmann, 2006

* Précis de grammaire allemande, D. Bresson, Hachette Education, 1999

* Grammaire pratique de l'étudiant, H. Bouillon, De Boeck, 2001

* Guide de grammaire allemande, N. Schumacher, H. Bouillon, de Boeck 2007

* Übungsgrammatik für die Oberstufe, Hueber, 2014

2. **Littérature**: romans (à déterminer en début d'année) et diverses nouvelles

3. Phonétique et prononciation

Phonetiktrainer A1-B1 Aussichten (Klett 2016)

4. Audition

Radios et TV germanophones ; <http://www.dw-world.de>; Tagesschau in 100 Sekunden

5. Enrichissement lexical

Großes Übungsbuch Deutsch, Wortschatz, Lilli Marlen Brill et Marion Techmer, Hueber, 2011

6. Textes

Magazines: Deutsch perfekt, Stern, Spiegel

7. Histoire

Manfred Main, *Deutsche Geschichte* (Gulliver 2009)

8. Dictionnaires de référence

* traductifs: Hachette et Langenscheidt, PONS Großwörterbuch für Experten und Universität, Harrap's Universal Wörterbuch

* explicatifs: Wahrig Deutsches Wörterbuch, Duden Universal Wörterbuch, Langenscheidt

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input checked="" type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (interactions dans la langue cible) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
LgB-3 (All.)		10 %		10 %	40 % (10 %)	40 %	Report	40 % (10 %)	40 %

Autres (à préciser) :

1. Toute absence à un test ou un exposé, non justifiée par un certificat médical dont la copie sera rendue au professeur, sera sanctionnée par une note de zéro pour ce test / cet exposé.

2. ÉVALUATION PERMANENTE : observation constante des progrès des étudiants, de leurs travaux écrits et oraux, de leur participation en classe et de leur étude à domicile; tests (planning et nombre en fonction du rythme des étudiants, au fur et à mesure de leur apprentissage, les dates pouvant être arrêtées d'un commun accord).

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Allemand)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen oral pour l'examen partiel de janvier et pour l'examen de 1ère session mai/juin.

Volume en Crédits : 16 ECTS		Acronyme / Numéro de l'UE : TFE	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : Obligatoire
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)		Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (...)	
Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :		<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (UE EPP)	
Langue d'enseignement : <input checked="" type="checkbox"/> Français <input checked="" type="checkbox"/> Autre (Langue cible > Promoteur)		Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE : caroline.fevry@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°1

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence n°4

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'unité TFE, l'étudiant se sera montré capable de :

- Cerner une problématique liée à l'exercice du métier sous la forme d'une question de recherche ;
- Explorer la littérature scientifique de référence, qu'elle soit pédagogique ou didactique : rechercher les sources premières de la documentation et sélectionner les passages en lien avec la problématique définie ;
- Rédiger une synthèse personnelle structurée et dûment référencée des documents scientifiques sélectionnés (Partie I du travail écrit, théorique) ;
- Présenter des hypothèses en réponse à la question de recherche, et les argumenter à la lumière de la synthèse théorique. Ces hypothèses déterminent à la fois la structure de la partie théorique et la recherche pratique ;
- Élaborer une méthodologie permettant de mettre à l'épreuve les hypothèses définies ;
- Réaliser la recherche de terrain selon la méthodologie définie pour recueillir des données et en garder des traces ;

7. Réaliser le traitement des données recueillies : réaliser des analyses qualitatives et/ou quantitatives, et mettre en regard les résultats ainsi obtenus avec ce que les hypothèses envisageaient ;
8. Rédiger un compte-rendu de la recherche menée, c'est-à-dire de la méthodologie choisie, de la recherche de terrain, de l'analyse des résultats et d'une première comparaison de ceux-ci avec les hypothèses formulées (Partie II du travail écrit, Pratique) ;
9. Rédiger une discussion réflexive (Partie III du travail écrit) comprenant
 - a. la discussion des résultats, c'est-à-dire la réponse nuancée à la question de recherche en fonction des résultats obtenus mais aussi des limites de la recherche en regard de la théorie (biais possibles),
 - b. les prolongements possibles : autres recherches qui permettraient d'approfondir, d'étendre la portée des résultats,
 - c. l'analyse réflexive : les points forts du dispositif testé, les points qui pourraient être améliorés et de quelle manière (en fonction des limites identifiées dans le dispositif et en fonction de la théorie),
 - d. les apports professionnels voire personnels au niveau compétences développées ;
10. Rédiger une conclusion, c'est-à-dire une synthèse du travail au passé composé, une bibliographie, et enfin une introduction à l'ensemble du travail présentant succinctement les motivations, l'intérêt de la problématique pour la profession, les questions et les hypothèses de la recherche, les démarches mises en œuvre et la structure du travail ;
11. Rédiger un travail écrit soigné et structuré qui respecte les conventions du genre, c'est-à-dire les normes de l'American Psychological Association (APA) et le style rédactionnel attendu (langue maîtrisée, qualité de l'argumentation, sincérité de la démarche et autocritique) ;
12. Présenter oralement son travail de recherche et ses conclusions devant un jury désigné ; répondre aux questions de ses membres et participer aux échanges.

CONTENU DE L'UE

Pour le mener à bien son TFE, l'étudiant(e) sera invité à participer activement à des séminaires/modules d'Initiation à la recherche en éducation (IRE) qui le(la) guideront et l'accompagneront dans sa démarche et ses réflexions personnelles, en vue de lui permettre d'atteindre les objectifs fixés pour l'UE.

Les contenus des séminaires/modules/cours d'IRE pourront aborder les points suivants :

- Qu'est-ce qu'un TFE ?
- Planifier et gérer les aspects administratifs de la réalisation d'un TFE
- Questionner les pratiques professionnelles
- Explorer la littérature scientifique, pédagogique, didactique ou méthodologique relative aux concepts en jeu dans les sujets traités
- Définir une problématique originale et pertinente
- Bénéficier d'échanges d'idées et de pratiques au sein de la communauté enseignante en vue de favoriser une distanciation critique par rapport aux sujets de recherche et d'encourager les pratiques créatives et innovantes
- Rédiger la partie théorique
- Concevoir et mettre en place le dispositif de recherche, rédiger la méthodologie
- Analyser les résultats et rédiger la discussion réflexive
- Rédiger l'introduction, la conclusion et préparer la défense orale
- Exploiter les outils et médias appropriés afin de pouvoir développer, communiquer et défendre son travail de la manière la plus pertinente possible
- ...

Par ailleurs, le travail de chaque étudiant sera supervisé et accompagné par un(e) promoteur(-trice). Cet accompagnement sera balisé par un contrat de collaboration dont les termes seront négociés entre chaque étudiant(e) et son(sa) promoteur(-trice).

L'évaluation des compétences mobilisées lors de la réalisation de l'UE TFE prendra en compte le processus, le résultat final et sa présentation lors d'une défense orale devant un jury.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Guide TFE, supports divers utilisés par le prof d'IRE, ...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Département pédagogique 1 (2020). *Le travail de fin d'études*. HECh : Liège.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Cours ex-cathedra Observation de pratiques / de terrain
 Exposé par l'étudiant(e) Résolution de problèmes
 Travaux en autonomie Exercices, applications, travaux pratiques
 Activités en laboratoire Séminaires, excursions, visites
 Ateliers, travaux de groupe Autre (activités proposées dans le cadre des séminaires/modules/cours d'IRE pouvant inclure une ou plusieurs méthodes décrites ci-dessus)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
TFE					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (Langue cible)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Selon l'évolution de la situation sanitaire, les modalités de remise du TFE (lieu et canal de dépôt, version papier ou numérique, etc.) ainsi que de défense orale (présentielle ou distancielle) pourraient être adaptées et - le cas échéant - communiquées via note de service, sans pour autant adapter les mentions du présent Profil d'enseignement.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **SOPOED**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
bertrand.montulet@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
- **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
- **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

En fin de cours, l'étudiant devrait être capable :

- d'expliquer les sources socio-historiques de l'organisation de l'enseignement en Belgique.
- d'identifier les acteurs, les institutions, les enjeux sociaux et l'organisation de l'enseignement en Communauté Française,
- d'exposer les principales théories sociologiques relatives à l'éducation (reproduction sociale, auto-sélection, ...)

CONTENU DE L'UE

Le cours est organisé en quatre parties. La première expose les fondements de l'analyse sociologique et de l'analyse politique. La seconde développe les théories sociohistoriques de la naissance du système institutionnel d'éducation au XIXème siècle en lien avec l'émergence des catégories sociales de l'enfance et, au XXème, de l'adolescence. Il expose également les éléments historiques fondant les formes contemporaines de l'organisation de l'éducation en Belgique. La troisième partie reprend les analyses concernant les valeurs de l'école et les théories relatives à la question de la Reproduction sociale et scolaire. Elle envisage également la « classe » comme lieu de relations sociales. La quatrième et dernière partie développe la structure institutionnelle actuelle de l'enseignement en Communauté Française, les tendances de fond de l'évolution de l'enseignement et les grands débats en cours dans l'enseignement (redoublement, mixité, neutralité, ...).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

ARIES P., *L'Enfant et la Famille sous l'Ancien Régime*, 1960
BECKER H., *Outsiders-une étude de la déviance*, Métailleur, 1997
BOUDON, R. *L'inégalité des chances*, Arman Collin, 1973
BOURDIEU P. *La Distinction, critique sociale du jugement*, Minuit, 1979
BOURDIEU P., PASSERON J.C., *Les héritiers–Les étudiants et la culture*, Minuit, Paris, 1964.
BOURDIEU P., PASSERON J.C., *La reproduction-Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Minuit, 1970.
BREMONT J., GELEDAN A., *Dictionnaire économique et social*, Hatier, Paris, 1990,
CAPUL J-Y., GARNIER O., *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Hatier, Paris, 1999, p.281.
CRAHAY M., *L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis*, De Boeck, 2012
DE COSTER M., BAWIN B., PONCELET M., *Introduction à la sociologie*, De Boeck, 2001, p.234.
DE SINGLY F., *Sociologie de la famille contemporaine*, Editions Nathan université, Sociologie, n° 37, 1997, 126p.
DELCOURT J., Syllabus de « *Sociologie de l'éducation* », UCL. 1986, Dictionnaire de la sociologie, Larousse, Essentiels, 1990
DRAELANTS H, DUPRIEZ V., MAROY C. *Le système scolaire*, dossier du Crisp n°59, Bruxelles, 2003
DURAND, J.P., WEIL R., *Sociologie contemporaine*, Vigot, 1989
DURKHEIM E., 1893, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1973
Fédération Wallonie-Bruxelles : *Les indicateurs de l'enseignement -annuel*
GAUCHET M., *L'école à l'école d'elle-même –contraintes et contradictions de l'individualisme démocratique*, le débat, n°37, novembre 1985, pp.55-86.
GELLNER E., *Nations et nationalisme*, Payot, Paris, 1989.
HALBERSTAM David, *Les fifties –La révolution américaine des années 50*, Seuil, Paris, 1995, pp.352-353.
MINCKE C., MONTULET B. *La société sans répit – La mobilité comme injonction*, Ed. de la Sorbonne, 2019
MONTULET B., 2002-2003 *Introduction à la Sociologie*, candidature en Droit, FUNDP, 174p.
MORIN E, *Enseigner à vivre, Manifeste pour changer l'éducation*, Actes Sud, 2014.
RAYOU P., *Sociologie de l'éducation*, Que sais-je ? PUF. 2015,
REA A., JACOBS D., suppléant MONTULET B., *Introduction à la sociologie*, Syllabus 2006-2007, ULB,
STOETZEL, *Les valeurs du temps présent, Une enquête européenne*, PUF, Paris, 1992
THELOT C., *Tel père, tel fils? Position sociale et origine familiale*, Paris, Dunod, 1982
VAN HAECHT A., *L'école à l'épreuve de la sociologie – Questions à la sociologie de l'éducation*, De Boeck, 1998
VOYE L., *Sociologie -Construction du monde, construction d'une discipline*, de BOECK, 1998

Autres sources :

CRISP: http://www.actionnariatwallon.be/VocPol/vocpol.asp?terme=pilierhttp://www.enseignement.be/index.php?page=24547&navi=45www.agers.cfwb.be/download.php?do_id=1624&do_check=

Sciences Humaines, « L'école en débat. Quelles politiques pour l'éducation? », n° 153, Octobre 2004.

Sciences Humaines, « Pourquoi Apprendre », Numéro spécial n°230S, Octobre 2011.

D.C., Education, recherche et formation mobilisent près de 7 milliards d'euros, Prof, n°11, septembre 2011, p.40.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input checked="" type="checkbox"/> Autre (E-learning via Moodle en cas de dispositifs sanitaires Covid)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SOPOED		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

En vue d'assurer un niveau d'acquisition de compétence correct, l'examen s'effectue sur 23 points. Une note de 13/23 équivaudra à un 10/20 comme note finale du cours. Les précisions sur le système d'évaluation seront expliquées lors des séances de cours.

En cas d'évaluation à distance due à la gestion sanitaire, l'évaluation s'effectuera par le biais de la plateforme Moodle où le questionnaire et les consignes seront disponibles. Les formulaires d'examens complétés devront également y être déposés au format PDF.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas de dispositifs sanitaires dus à la crise du Covid 19, les indications relatives au déroulement du cours à distance seront centralisées sur la plateforme Moodle à l'adresse du cours. Le cas échéant, ces indications renverront à la plateforme Teams, à une vidéo, un document powerpoint ou à tout autre support accessible en ligne, adéquat.

Différents documents complémentaires facultatifs y seront également disponibles.

Pour ce faire, les étudiants auront à s'inscrire dès le début du quadrimestre sur le cours électronique disponible sur Moodle.

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **NEUTR**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
olivier.vens@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

2(a) : Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.

2(b) : Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.

2(c) : S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.

3(a) : Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.

3(b) : S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

5(d) : Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

La formation à la neutralité vise à former les intervenants de l'enseignement aux exigences des décrets affirmant et organisant la neutralité de l'enseignement officiel et officiel subventionné de la Fédération Wallonie-Bruxelles (1994, 2003) et aux "grands textes fondateurs de la démocratie et de la citoyenneté moderne".

L'information juridique, politique, historique et philosophique fournie engagera une réflexion critique sur les objectifs et enjeux démocratiques.

Le futur enseignant sera en outre sensibilisé à la nécessité de développer au sein de sa propre pratique professionnelle une démarche pédagogique visant à réaliser ces objectifs :

- souci de diffuser une information critique ;

- faire preuve de tolérance et promouvoir les droits, libertés et valeurs démocratiques tels que définis dans la Constitution et les divers textes relatifs aux droits de l'homme.

Il devra au final adopter une attitude "neutre", garantie indispensable d'un projet scolaire et sociétal démocratique.

CONTENU DE L'UE

Le cours de neutralité vise à informer les futurs enseignants des aspects légaux liés à la profession en matière de neutralité. Cette information se double d'une réflexion critique menée sur la base d'éléments décrétaux, historiques et philosophiques en vue de sensibiliser l'étudiant à une pédagogie humaniste soucieuse de pluralisme et de tolérance.

- Approche historique et philosophique de l'organisation démocratique de la société et du principe de laïcité ;
- Analyse de la répercussion des principes démocratiques sur le projet et l'organisation sociétales et scolaires (comparaison entre la Belgique et la France) ;
- Présentation et analyse critique des divers textes de loi et des 2 décrets (1994, 2003) organisant la neutralité de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Mise en perspective de ces textes par l'évocation de débats contemporains ;
- Mise en situation (travail de groupe) : analyse d'une situation concrète mettant en jeu la question de la neutralité dans l'enseignement et présentation orale au groupe classe (une partie du travail de réflexion par groupe s'effectuera en autonomie pour des raisons évidentes d'organisation).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Documentaires vidéos)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Moniteur belge et textes fondateurs organisant l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles (<http://enseignement.be/index.php?page=25230&navi=12>).
- Projets pédagogiques des différents réseaux d'enseignement.
- Articles de presse ; articles scientifiques ; extraits d'ouvrage ; outils pédagogiques permettant de réfléchir et de diffuser les valeurs démocratiques ; divers documents vidéos, etc.

La bibliographie sera détaillée lors du cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (projection commentée de documentaires vidéos) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
NEUTR	100 % *						100 % *		

Autres (à préciser) :

* Il n'y a pas d'examen formel. L'évaluation porte sur la présence au cours et la participation aux activités proposées (travaux de groupe, réflexions, exposés, synthèses, ...) qui sont obligatoires. Si l'investissement dans le dispositif de formation s'avère positif, la note d'UE déposée consistera en un 20/20. Dans le cas inverse, la notation qui déplorera un manque de présence active et/ou d'implication dans les travaux demandés consistera en un 0/20, empêchant de valider l'unité d'enseignement.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le dispositif et l'évaluation seront identiques qu'ils se déroulent en présentiel ou à distance, en regard de l'évolution de la situation sanitaire.

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **ÉPIST**

Secteur : Sciences humaines et sociales
 Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
 vincent.furnelle@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- (3b) S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- (4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique (...) : (4a) Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ; (4c) Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; (4c) Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ; (4d) Apprécier la qualité des documents pédagogiques.
- (5) Développer une expertise dans les contenus enseignés (...) : (5a) Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Distinguer et définir les différents types de « discours de vérité » qui animent l'humanité et lui-même (mythos – doxa – logos) afin notamment d'identifier l'exigence scolaire (diffusion du logos, du savoir scientifique).
- Définir ce qu'est la science, son mode de fonctionnement (ses exigences et manières de fabriquer du savoir) autant que les grandes lignes de son histoire.
- Mettre en question et vérifier ses propres présupposés et convictions (attitude critique) sur un sujet et se nourrir aux sources fiables d'information et de savoir. => S'initier à l'analyse critique des médias : s'informer, distinguer « fait » et « interprétation », identifier et évaluer les sources, etc.

CONTENU DE L'UE

Le cours d'épistémologie vise à construire une réflexion critique autour des notions générales de « connaissance » et de « vérité ». À travers une approche historique et philosophique, Il envisagera les différents modes de pensée humains (mythos, doxa, logos) et les modalités à travers lesquelles l'homme construit ses savoirs. Le cours insistera

sur la manière scientifique d'y répondre, sur la spécificité de la science, et sur l'importance pour un enseignant de rester non seulement attentif à celle-ci mais capable de s'y nourrir.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

A titre purement indicatif :

- Extraits de textes philosophiques permettant de distinguer la pensée rationnelle de l'opinion ou de la pensée mythologique : Platon (« La République », extrait du Livre VII : L'allégorie de la caverne), Descartes, Bachelard, Ch. Pépin, ...
- Kant, E, « Critique de la raison pure », (trad. Tremesaygues et Pacaud), PUF, 1986
- Revue « Philéas & Autobule » (rubrique « BD Histoire des sciences »)
- Sites, journaux et revues scientifiques et de vulgarisation scientifique, y compris pour enfants (ex. « Science et vie Junior »)
- Jean Marc Lévy-Leblond, "A quoi sert la science", coll. petites conférences, Éd. Bayard, Paris, 2008
- G. Hotois, "De la Renaissance à la Postmodernité, une histoire de la philosophie moderne et contemporaine", De Boeck Université, 2002.
- L. Couloubaritsis, "Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme", De Boeck, Bruxelles, 2003.
- Jarrosson B., *Invitation à la philosophie des sciences*, Seuil, 1992.
- Russ J., *Dictionnaire de Philosophie*, Armand Colin, 2000.
- Brune E., *L'unité de la connaissance*, Bernard Gilson éditeur, 2002.
- Chalmers A. F., *Qu'est-ce que la science ? La Découverte*, 1987.
- Documentaire : "Le Big-Bang, mes ancêtre et moi" de F. Guérin et E. Leconte, Arte, 2012.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ÉPIST		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un travail écrit dont les consignes seront précisées au cours.

Volume en Crédits : **3** ECTS

Acronyme / Numéro de l'UE : **ENFO-3**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 1

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
caroline.fevry@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

4) Développer une expertise (...) dans la méthodologie de l'enseignement des langues dans le fondamental :

- b. S'approprier les méthodes de (...) l'enseignement des langues dans l'enseignement fondamental
- c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

5) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover:

- c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- d. (...) ajuster, voire transformer ses pratiques
- e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

6. Concevoir, (...), des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions :

- a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- e. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant est capable de

par rapport à un champ thématique donné et pour des classes de l'enseignement primaire, dans le respect des principes méthodologiques construits dans le cours d'Enfo-2,

- construire une activité originale POUR CHAQUE COMPÉTENCE (interagir, comprendre à la lecture, comprendre à l'audition, écrire); une activité de découverte, une activité de fixation orale et une activité de fixation écrite du vocabulaire, soit 3 activités d'enseignement originales du vocabulaire relatif au domaine; une activité de découverte/synthèse, une activité de fixation et une activité d'application des outils grammaticaux dont les

élèves pourraient avoir besoin dans le domaine choisi, soit 3 activités d'enseignement originales de la grammaire utile dans le domaine. Chaque activité est présentée sous la forme d'une fiche reprenant les objectifs poursuivis et l'activité en elle-même (matériel, propositions d'organisation pédagogique, consignes) (Travail écrit 1, présenté oralement à l'examen oral collectif de janvier)

- améliorer ces activités en fonction des propositions faites lors d'une présentation de ces activités à la classe (Travail écrit 2)

CONTENU DE L'UE

I. La psychologie de l'enfant et ses implications concrètes pour l'enseignant – H. Bee et D. Boyd (2007, p. 184-236).

II. Le jeu

III. Raconter des histoires en langue cible

IV. Des chansons en langue cible

V. Apprentissage en groupes en langues germaniques

VI. La gestion des conflits entre élèves : vers le dialogue et l'autonomie

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Rencontres avec des enseignants, partage d'expériences)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Bee, H., & Boyd, D. (2007). Les âges de la vie; Psychologie du développement humain, 3ème éd. Saint-Laurent: ERPI

Buchs, C., Gilles, I., & Butera, F. (2011). Optimiser les interactions sociales lors d'un travail de groupe grâce à l'apprentissage coopératif. In E. Bourgeois & G. Chapelle (Eds.), Apprendre et faire apprendre. Paris: puf.

Crahay, M. (1999). Psychologie de l'éducation. Paris: Puf.

Fagnant, Gauthier, C., Bissonnette, S., & Richard, M. (2013). Enseignement explicite et réussite des élèves. La gestion des apprentissages. Bruxelles: De Boeck.

Stordeur, J. (2006). Enseigner et/ou apprendre. Bruxelles: De Boeck. Collection: Outils pour enseigner.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

<input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra	<input checked="" type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain
<input checked="" type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e)	<input type="checkbox"/> Résolution de problèmes
<input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie	<input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques
<input type="checkbox"/> Activités en laboratoire	<input checked="" type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites
<input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe	<input type="checkbox"/> Autre ()

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ENFO-3	100 %						100 %		

Autres (à préciser) :

Le travail annuel est à remettre à la veille de la session d'examens de janvier et est rédigé selon les consignes précisées dans le syllabus. Le travail est à rendre sur support numérique (Teams/Moodle).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **1 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **EPP**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (**UE TFE**)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-réfèrent(e) de l'UE :
caroline.fevry@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1) Communiquer de manière adéquate dans les divers contextes liés à la profession :

c. Adapter ses interventions écrites aux différentes situations

2) Adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :

- a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence

3) Agir comme acteur social et culturel au sein de la société :

- a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques
b. S'impliquer en professionnel

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de définir les contours de son identité d'enseignant en tenant compte

- des différentes facettes qui composent son métier,
- de ses connaissances relatives à l'enseignement et de l'apprentissage,
- des enseignements qu'il a retirés de ses pratiques professionnelles,
- de l'image du métier et de l'image de lui dans le métier, images qu'il a façonnées grâce aux rencontres et situations professionnelles,
- aux projets d'action professionnelle qu'il se donne à court, moyen et long terme.

CONTENU DE L'UE

Ce cours tente d'aider l'étudiant à réaliser une auto-évaluation juste de sa personne et de son enseignement afin de développer un sentiment d'efficacité personnelle.

Nous proposerons un dispositif d'enseignement abondant de multiples facettes auxquelles sont soumis les jeunes enseignants:

- Quelle image ai-je de moi-même, comment est-ce que je me perçois en tant qu'enseignant (forces et faiblesses)?
- Où et comment postuler?
- Comment rédiger un CV et lettre de motivation pouvant me différencier d'un autre candidat?
- Comment appréhender une première entrée en fonction ? Réalisation d'un contrat de cours.
- Que signifie réellement enseigner, quels devoirs?
- Comment les autres jeunes enseignants gèrent-ils leur entrée dans le métier? (rencontre avec les anciens étudiants)
- Comment ai-je évolué durant ma formation?
- Comment voudrais-je évoluer en tant qu'enseignant?
- Comment vais-je continuer à me former?

Une programmation détaillée permettra aux étudiants de planifier leur travail. Chaque séance de cours abordera une question particulière en lien avec le métier d'enseignant.

La réponse produite par l'étudiant en classe ou en toute autonomie contribue à l'élaboration de son projet professionnel. Le dispositif proposé se veut interactif en intégrant les apports des étudiants et en induisant les informations théoriques nécessaires. La réalisation des travaux demandera une démarche active et investie basée sur des travaux de groupe, des échanges de pratiques, des débats ainsi que des lectures et travaux personnels. Sera également abordée la question du pacte pour un enseignement d'excellence: présentation et réflexions sur les conséquences de cette réforme sur le métier d'enseignant.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

- Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (Padlet)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Débuter dans l'enseignement de F. Clerc, Hachette éducation, Paris, 1998.
Manuel pour l'enseignant (même débutant) de F. Muller, l'Étudiant, Paris, 2005.
Le portfolio de développement professionnel continu de Richard Desjardins, Montréal, 2001
La revue « Cahiers pédagogiques » sur les débuts dans le métier d'enseignant.
Le site enseignement.be
Füller & Brown (1975). L'évolution des préoccupations des enseignants.
Illing, O., D'Ortona, D., Theodoridis, T. et Tihange, I. (2002). L'insertion professionnelle sous la plume de quatre jeunes enseignants, Puzzle –Insert'Profs, 11, CIFEN.
«Petit guide du jeune enseignant» : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27474&navi=0000>.
Ressources sur le Pacte d'excellence.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre () |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EPP				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

Le travail annuel compile l'ensemble des productions écrites remises à la veille de la session d'examens de mai-juin et rédigées selon les consignes précisées pour chacune des thématiques abordées au cours. Le travail est à rendre sur support numérique (Teams).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **COPE**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :

Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :

Non Oui (...)

Cette UE est corequis à une ou plusieurs autre(s) :

Non Oui (...)

Langue d'enseignement :

Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
muriel.lecoq@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Choisir, articuler et varier ses pratiques pédagogiques et méthodes d'enseignement.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique professionnelle.
- Mettre en œuvre les textes légaux de référence.
- Mettre en place des pratiques démocratiques et de citoyenneté.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.
- ...

CONTENU DE L'UE

- Étude critique des méthodes d'enseignement (expositive, conditionnement et active).
- Étude critique des styles d'enseignement (autoritaire, démocratique et laisser-faire).
- Étude critique de la pédagogie par compétences.
- Étude critique de l'enseignement démocratique, des écoles alternatives, Freinet, Montessori ...
- Étude critiques de ... sujets en fonction de l'actualité
- ...

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance ou un travail écrit à rendre par mail.

Volume en Crédits : **2 ECTS**

Acronyme / Numéro de l'UE : **MÉTIC-3**

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation

Période : Quadrimestre 2

Cours : **Obligatoire**

La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus :
 Non Oui (...)

Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE :
 Non Oui (...)

Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autre(s) : Non Oui (...)

Langue d'enseignement :
 Français Autre (...)

Coordonnées de l'enseignant(e)-référént(e) de l'UE :
carine.latour@hech.be

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

=> Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

=> Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de ce cours, l'apprenant devra être capable :

- d'utiliser des outils TICE gratuits pour produire des leçons pédagogiques.
- de concevoir et réaliser ses propres supports pédagogiques multimédias.

CONTENU DE L'UE

1. L'usage des TICE au service de son dispositif d'apprentissage
2. La sémantique de l'image
3. La conception et la réalisation d'une capsule de présentation vidéo
4. La conception et la réalisation d'un site WEB pédagogique

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

Syllabus de cours E-Learning Dias projetées Documents de travail Autre (...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

« Les médias, déclencheurs d'activités de recherche et de production » : Etienne Van Cruyssen, Édition CEM.

« La pratique de la photographie » : John Hedgecoe, Édition Larousse.

« Guide du montage vidéo » : Sylviane Dadard, Édition Marabout.

« Prises de vues, décrypter la photo d'actu » : David Groison et Pierangélique Schouler, Édition Acte Sud.

« Compétence Micro » : www.compétence

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Observation de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Résolution de problèmes |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupe | <input type="checkbox"/> Autre (...) |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MÉTIC-3				30 %	70 %		Report	70 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'étudiant(e) est tenu(e) de déposer, dans la rubrique des devoirs Teams, au terme de chaque module, son TP réalisé de façon individuelle. Par ailleurs, en cas d'absence dûment justifiée, l'étudiant(e) peut, si elle/il le désire, rattraper de façon autonome (dans les 10 jours qui suivent la date des dépôts des devoirs mentionnés dans TEAMS), le TP pour lequel elle/il est excusé(e). Les consignes sont chaque fois précisées dans Teams. La période de ces travaux pratiques est communiquée dès le début du quadrimestre afin que les étudiant(e)s puissent s'organiser.

En cas d'échec, l'étudiant(e) est tenu(e) d'actualiser / de (re)créer son site internet qui constitue l'examen écrit du cours. À noter également que, dans le cas où l'étudiant(e) n'aurait pas envoyé dans les délais prescrits le lien de son site, il/elle sera qualifiée d'Absent(e).

La note finale intègre les appréciations des TP (applications), l'investissement obligatoire fourni dans le cadre des activités d'apprentissage organisées en synchrone et en asynchrone, ainsi que le projet faisant office d'examen (site WEB pédagogique).

En outre, le travail annuel sera uniquement valorisé dans le cas où l'étudiant(e) réalise son site internet.

L'investissement effectivement fourni pour les TP sera intégré à l'évaluation finale du cours à hauteur de 30 % de la note globale. Le bilan de ces TP n'est pas amélioré entre les deux sessions d'examens. En seconde session, seule sera prise en considération l'évaluation obtenue pour le site.